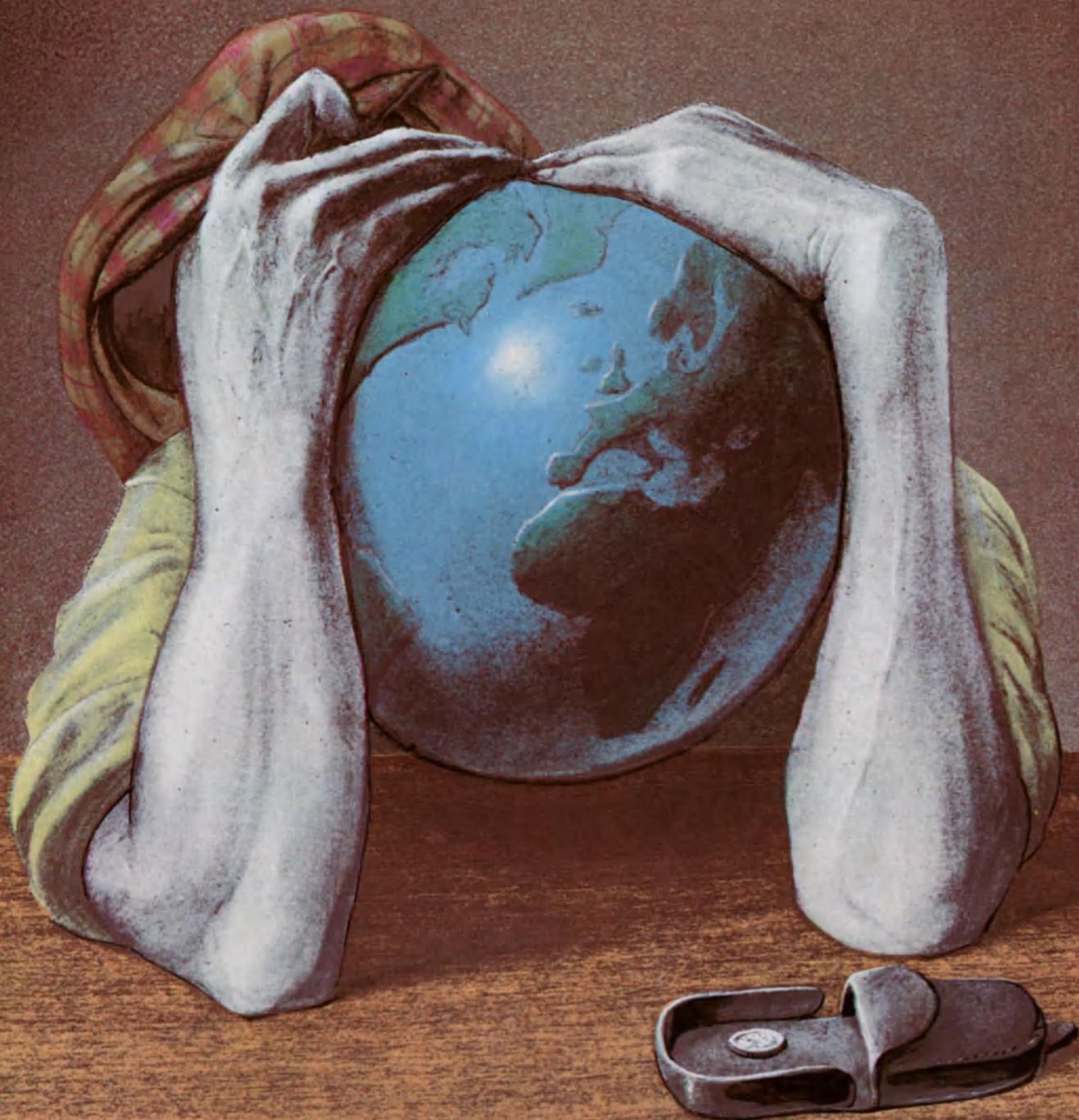


OCTOBRE 1981 - 4,50 FF

Le Courrier de l'unesco



Les déshérités

LE CAS DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

**TRÉSORS
DE L'ART
MONDIAL**

166

Panama

Une boule-hochet

Cette boule en céramique représentant un visage humain est un hochet (diamètre : 4,2 cm). Il a été découvert dans le district de Tonosí, province de Los Santos (Panama), et date de la phase archéologique dite El Indio (200-500 ans après J.-C.). Collection du Musée de l'Homme, Paris.

Photo D. Destalle © Musée de l'Homme, Paris



PUBLIÉ EN 25 LANGUES

Français	Italien	Turc	Macédonien
Anglais	Hindi	Ourdou	Serbo-Croate
Espagnol	Tamoul	Catalan	Slovène
Russe	Persan	Malais	Chinois
Allemand	Hébreu	Coréen	
Arabe	Néerlandais	Kiswahili	
Japonais	Portugais	Croato-Serbe	

Une édition trimestrielle en braille est publiée en français, en anglais et en espagnol.

Mensuel publié par l'UNESCO
Organisation des Nations Unies
pour l'Éducation,
la Science et la Culture

Ventes et distributions :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris
Belgique : Jean de Lannoy,
202, avenue du Roi, Bruxelles 6

ABONNEMENT — 1 an : 44 francs français ; deux ans : 75 francs français. Paiement par chèque bancaire, mandat, ou CCP 3 volets 12598-48, à l'ordre de : Librairie de l'Unesco. Retourner à Unesco, PUB/C, 7, place de Fontenoy - 75700 Paris.

Reliure pour une année : 32 francs.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne sont renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des articles et les légendes des photos sont de la rédaction.

Bureau de la Rédaction :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, France

Rédacteur en chef :
Jean Gaudin

Rédacteur en chef adjoint :
Olga Rödel

Secrétaire de rédaction : Gillian Whitcomb

Rédacteurs :
Edition française :
Edition anglaise : Howard Brabyn (Paris)
Edition espagnole : Francisco Fernandez-Santos (Paris)
Edition russe :
Edition allemande : Werner Merkli (Berne)
Edition arabe : Abdel Moneim El Sawi (Le Caire)
Edition japonaise : Kazuo Akao (Tokyo)
Edition italienne : Mario Guidotti (Rome)
Edition hindie : Krishna Gopal (Delhi)
Edition tamoule : M. Mohammed Mustafa (Madras)
Edition hébraïque : Alexander Broïdo (Tel-Aviv)
Edition persane : Samad Nourinejad (Téhéran)
Edition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)
Edition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Edition turque : Mefra Ilgazer (Istanbul)
Edition ourdoue : Hakim Mohammed Said (Karachi)
Edition catalane : Joan Carreras i Martí (Barcelone)
Edition malaise : Bahador Shah (Kuala Lumpur)
Edition coréenne : Lee Kwang-Young (Séoul)
Edition kiswahili : Domino Rutayebesibwa
(Dar-es-Salaam)

Éditions braille : Frederick H. Potter (Paris)
Éditions croato-serbe, macédonienne, serbo-croate,
slovène : Punisa Pavlović (Belgrade)
Edition chinoise : Shen Guofen (Pékin)

Rédacteurs adjoints :
Edition française :
Edition anglaise : Roy Malkin
Edition espagnole : Jorge Enrique Adoum

Documentation : Christiane Boucher
Illustration : Ariane Bailey
Maquettes : Philippe Gentil

Toute la correspondance concernant la Rédaction doit être adressée au Rédacteur en Chef.

- 5 **LE PIÈGE DE LA PAUVRETÉ**
La situation des pays les moins avancés
par Henri Lopès et Huynh Cao Tri

- 10 **Études de cas**
1. **LES PAYS LES PLUS PAUVRES
D'UNE RÉGION RICHE EN PÉTROLE**
par Mohamed Saïd al-Attar

- 13 **2. UN ARCHIPEL EN QUÊTE DE SON AVENIR**
Une interview de José Brito,
Secrétaire d'Etat au développement du Cap-Vert

- 15 **LES DÉSHÉRITÉS**
Un dossier des 31 pays les moins avancés

- 28 **LA JEUNESSE AFRICAINE ENTRE LA TRADITION
ET LA MODERNITÉ**
par Boubakar Ly

- 34 **LATITUDES ET LONGITUDES**

- 2 **TRÉSORS DE L'ART MONDIAL
PANAMA : une boule-hochet**

I-IV OFFRES D'ABONNEMENT

Notre couverture

Le cas des 275 millions de personnes qui vivent dans les pays les plus pauvres et les plus faibles économiquement, tel est le thème majeur de ce numéro du *Courrier de l'Unesco*. C'était aussi le sujet d'une Conférence des Nations Unies qui s'est déroulée au Siège de l'Unesco à Paris du 1^{er} au 14 septembre 1981. A l'ouverture de cette Conférence, Kurt Waldheim, le Secrétaire général des Nations Unies, a déclaré : "Les pays les moins avancés sont particulièrement vulnérables à la crise économique qui sévit actuellement dans le monde... Pour accélérer la croissance des pays en développement, et en particulier celle des pays les moins avancés, il est essentiel que la communauté internationale tout entière fasse preuve d'une volonté politique beaucoup plus forte et d'un sens de responsabilité partagé... Si nous faisons preuve de détermination et de vision politique, il sera certainement possible, grâce à la coopération internationale, d'aider efficacement les pays les moins avancés à trouver des solutions à leurs problèmes économiques. Il importe de donner à ces pays les moyens de rompre le cercle vicieux de la pauvreté et du dénuement."



Dessin de la couverture © Gal, Bruxelles

Nouveaux prix du *Courrier de l'Unesco*

L'augmentation constante des coûts de production et de distribution nous obligent, à notre grand regret, d'augmenter le prix de vente du *Courrier de l'Unesco*.

A partir du 1^{er} janvier 1982, nos nouveaux tarifs seront les suivants :

- Prix de l'abonnement annuel : 48 F français,
- Prix de l'abonnement de deux ans : 84 F français,
- Prix du numéro : 5 F français.

Nos agents de vente dans les différents pays (voir page 35) indiqueront à nos abonnés les tarifs dans les monnaies correspondantes.



Le piège de la pauvreté

La situation des pays les moins avancés

par **Henri Lopès**
et **Huynh Cao Tri**

LA notion de PMA (Pays les moins avancés) est encore récente. Longtemps suspecte au reste des pays en développement, elle est née des pays industrialisés qui opposaient un système de préférence gradué et sélectif par produit et par pays, à la proposition du tiers-monde d'instituer un système unique de préférences commerciales.

Trois critères de définition ont été finalement retenus par l'Assemblée générale des Nations Unies, en novembre 1971 :

— le faible niveau du revenu par habitant, qui atteignait en 1979 à peine 200 dollars par an (la moyenne est de 700 pour l'ensemble des pays en développement et de 8 000 pour les pays industrialisés à économie de marché) ;

— une contribution du secteur industriel au produit intérieur brut inférieure ou égale à 10 % (on l'estime à 19 % pour l'ensemble des pays en développement) ;

— un taux d'alphabétisation égal ou inférieur à 20 %.

Au nombre de vingt-cinq à l'origine, ces pays sont aujourd'hui 31 à figurer sur la liste officielle des PMA. Ce sont : l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bénin, le Bhoutan, le Botswana, le Burundi, le Cap-Vert, la République centrafricaine, les Comores, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, la République démocratique populaire lao, le Lesotho, le Malawi, les Maldives, le Mali, le Népal, le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, Samoa, la Somalie, le Soudan, la République unie de Tanzanie, le Tchad, la Haute-Volta, la République arabe du Yémen et la République démocratique populaire du Yémen.

Le plus grand nombre appartient au continent africain (vingt et un), huit à la région asiatique, un à celle des Caraïbes (Haïti), et un à l'Océanie (Samoa). Au total 275 millions d'habitants, soit environ 13 % de la population totale des pays en développement (Chine non comprise).

Ces pays diffèrent par leur situation géographique, leur poids démographique, leur

régime politique. Mais tous ont en commun un certain nombre de caractères :

— un pourcentage très élevé de leur population vit de l'agriculture, généralement comme activité de subsistance, dans les meilleurs cas avec une intégration limitée au circuit monétaire moderne. Cette population dispose d'un réseau de transports et de communication médiocre ;

— la production industrielle, en général, est extrêmement faible, tant en valeur absolue qu'en pourcentage. La plupart de ces pays ont un taux de croissance économique si bas que le revenu par habitant a tendance à diminuer ;

— pour toute une série de raisons, ils n'ont généralement pas été en mesure de créer un secteur d'exportation permettant de financer leurs besoins en matière d'importation. Et quand une activité d'exportation existe, elle se limite à deux ou trois produits de base ;

— leurs ressources naturelles varient d'un pays à l'autre, mais dans la plupart des cas, même là où ont été décelées des ressources minières, leur exploitation n'a pas encore commencé. De nombreux PMA disposent d'importantes ressources minières et hydro-électriques, mais leur mise en valeur exige des efforts concertés et conjugués. Chez d'autres, en revanche, dont le potentiel est limité ou inexistant, il est urgent, pour modifier radicalement la situation existante, d'accroître et d'utiliser le capital humain ;

— or, dans tous ces pays, les disponibilités en personnel qualifié capable de promouvoir, d'organiser et de gérer le processus de développement est extrêmement limité, comme l'attestent les taux très bas

HENRI LOPÈS, de nationalité congolaise, est actuellement consultant auprès du Directeur général de l'Unesco. Il a exercé diverses fonctions gouvernementales dans son pays, notamment celle de Premier ministre.

HUYNH CAO TRI, de Chine, est spécialiste principal du programme à la Division de l'étude du développement à l'Unesco. Il est l'auteur de nombreuses publications sur le développement.

▶ d'alphabétisation, de scolarisation et de fréquentation dans les enseignements secondaires et universitaires ;

— en matière sociale, les populations de ces pays souffrent particulièrement de malnutrition, de manque d'eau potable, et ne disposent que d'une infrastructure sanitaire et éducative rudimentaire. Dans le groupe formé par ces pays, on trouve les taux de natalité et de mortalité les plus élevés du monde. Leurs populations vivent, selon le mot du Président de la Banque Mondiale, « dans un état de pauvreté absolue » ;

— l'épargne intérieure est dérisoire et les investissements sont d'un niveau très faible ;

— la plupart d'entre eux dépendent grandement de l'aide internationale, qui prend en charge une part importante de leurs importations. Pire, le fossé entre ces pays et le reste des pays en développement ne cesse de s'accroître, dans le même temps que celui entre ces derniers et les pays industrialisés s'élargit de plus en plus.

Ce sombre tableau, qualifié parfois de « scandale du siècle », inspire souvent des élans généreux. Dans certaines situations particulièrement critiques ou lors de catastrophes naturelles, la chaîne de secours organisée par la communauté internationale a permis de sauver des vies humaines. Sans vouloir aucunement tempérer de tels mouvements, n'y a-t-il pas lieu de rappeler qu'il s'agit moins de soulager ces pays des maux dont ils souffrent que de les en guérir, ou, mieux encore, de leur donner les moyens de se guérir ?

Car c'est d'eux que dépend la première condition de leur salut. Sont-ils prêts à mobiliser leurs peuples pour les engager clairement et résolument dans une stratégie globale de développement à long terme ? Stratégie dont la définition doit, au demeurant, avoir soin de tirer la leçon des stratégies qui ont sous-tendu les deux premières décennies du développement des Nations Unies.

La première de celles-ci se proposait, certes, de parvenir au progrès social grâce à une amélioration des conditions de vie et la recherche d'un plus haut niveau de liberté. Mais le progrès social n'y était envisagé que comme une retombée de la croissance économique, qu'on évaluait à 5 % en termes de PNB et qu'on devait atteindre par une croissance de la production agricole et industrielle.

En lançant la deuxième décennie, la communauté internationale corrigea sa première stratégie en faisant une meilleure part aux objectifs sociaux. Elle affirma, à cette occasion, qu'il était nécessaire d'entreprendre des réformes structurelles internes, et recommanda de limiter les privilèges des élites des pays pauvres, notamment par une répartition plus équitable des revenus nationaux.

Mais dans les deux cas, le développement était conçu comme une reproduction des modèles existants (libéraux ou à économie planifiée) par rapport auxquels les pays en développement, et singulièrement les pays les moins avancés, avaient un retard historique qu'il s'agissait de rattraper. Or, on sait aujourd'hui que derrière des résultats globaux apparemment satisfaisants pour les années 70, se dissimulent des inégalités dramatiques. Selon les données de la Banque Mondiale, la croissance économique pour

les trente huit pays en développement à faible revenu n'a été que de 3,9 % par an pour la décennie des années soixante, et de 3,6 % par an au cours des années 1970-1978. Certains de ces pays ont même connu, au cours de cette dernière période, une décroissance de leur produit intérieur brut. Pour l'ensemble de la période 1960-1978, le produit national brut ne s'est accru en moyenne que de 1,6 % par an pour ces pays, tandis qu'il a diminué pour sept d'entre eux.

Depuis quelques années, la communauté internationale a pris conscience que le développement ne pouvait plus être ramené ni à la reproduction systématique du modèle extérieur dominant, tant en termes de production que de consommation, ni même à l'unique réalisation d'objectifs économiques vides de contenu culturel. Ainsi s'est affirmée la notion de « développement endogène », avec ses trois grandes composantes : la dimension culturelle, l'autonomie et le caractère populaire du développement.

Cette stratégie vise à substituer à l'actuelle interdépendance, fondée sur l'inégalité, un nouvel ordre économique international mû par la solidarité et l'équité. Ce type de développement répond à quelques exigences fondamentales : harmonie des rapports sociaux, obtenue, à l'intérieur des sociétés, par la justice et la paix sociale, et, entre les nations, par une plus grande équité dans la répartition des avantages ; épanouissement équilibré des multiples dimensions de l'être humain ; démocratisation et humanisation accrue des moyens et voies de développement par une participation active et élargie des individus et des groupes dans tous les processus de la planification, et dans tous les domaines du développement (la participation étant entendue non seulement comme un moyen du développement, mais comme un besoin humain essentiel, un acte d'auto-éducation, sociale et civique, et étant reconnue comme un droit fondamental) ; enfin, équilibre entre l'homme et la nature (environnement et cadre de vie). Bref, c'est un développement global, multidimensionnel et intégré, qui implique la participation active de tous, comme agents et bénéficiaires du processus de développement, une approche unifiée, et des outils d'analyse multidisciplinaires dans la planification.

Les exigences tant économiques que culturelles d'une stratégie d'un développement endogène et centré sur l'homme devraient permettre à chaque pays d'acquérir, à l'échelon local, une maîtrise, aussi large que possible, des opérations de développement.

Mais l'expérience prouve aussi qu'un Etat peut satisfaire à tous les préalables sociaux, humains et politiques, du développement endogène, élaborer un plan soigneusement étudié, et ne progresser, pour autant, ni sur la voie du développement, ni même sur celle de la croissance. Vient un moment où surgit la question du financement du développement. Et l'on s'aperçoit alors qu'il ne s'agit pas pour les PMA d'un capital existant à répartir plus équitablement. Fait plus grave, les perspectives de mobilisation d'une épargne nationale paraissent bouchées, du moins dans l'univers des structures actuelles.

Les besoins d'investissements, presque toujours supérieurs au pourcentage supportable du produit national brut, sont considérables. Selon l'Organisation Mondiale de la

Santé, même si ces pays devaient augmenter chaque année de 10 % les sommes qu'ils consacrent à la santé, en l'an 2000, leurs investissements dans ce secteur ne dépasseraient que de 5 % environ le montant actuellement dépensé dans la plupart des pays développés. L'industrie du tiers-monde, selon une autre étude, aurait besoin de 25 à 35 milliards de dollars de capitaux étrangers durant la prochaine décennie, alors qu'elle n'en reçoit actuellement que dix milliards par an.

Malgré les nombreuses résolutions adoptées pourtant à l'unanimité, tant à la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) qu'à l'Assemblée générale des Nations Unies, les pays industrialisés sont encore loin d'atteindre l'objectif fixé : consacrer 0,70 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ce taux n'est, en effet, que de 0,08 % ; pour les pays industrialisés à économie planifiée, qui ne s'estiment pas responsables de la situation actuelle des pays en développement, il est de 0,01 %. Les pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), en revanche, consacrent déjà 0,20 % de leur produit national brut à l'Aide publique au développement. Quant à la Chine, récemment reconnue comme l'équivalent d'un groupe à part dans un monde multipolaire et classée parmi les pays en développement, elle insiste sur le fait que son aide « ne peut être comparée à celle des pays développés », mais doit être appréciée plutôt comme une forme de coopération économique et technique entre pays en développement.

Lors de la dernière Conférence des Nations Unies pour les pays les moins avancés, à Paris, de nombreuses délégations ont tenu à faire remarquer que le geste attendu des pays industrialisés ne devait pas être apprécié en termes de charité, mais de solidarité, voire d'intérêts réciproques. Elles ont souligné que le sort des pays en développement en général et des pays les moins avancés en particulier, n'était pas le fait de quelque incapacité intrinsèque ou d'une quelconque fatalité, mais la conséquence de rapports de domination et d'exploitation encore récents et reposant sur la force.

S'il est vrai, en effet, que grâce aux avantages qu'ils obtiennent des pays industrialisés, les pays en développement peuvent accroître leurs exportations, leurs énormes besoins les entraînent inévitablement à se servir de leur surcroît de recettes pour d'autres achats aux pays industrialisés. Ainsi ces derniers sont-ils assurés de tirer profit de toute augmentation de ressources que les pays pauvres peuvent obtenir de l'accroissement de leurs valeurs d'exportation.

La récession prolongée des années 1970 a démontré l'importance des marchés du tiers-monde pour compenser la baisse de la demande globale dans les pays industrialisés, et limiter ainsi le chômage dans ces pays. Entre 1950 et 1980, les exportations de l'ensemble des pays membres de l'OCDE dans les pays en développement ont permis de créer trente millions d'emplois dans les pays industrialisés.

Si, au cours de la Conférence de Paris, les pays en développement ont tenu à manifester leur solidarité avec les PMA et à appuyer toutes leurs revendications, ils n'ont pas manqué de souligner que la situation drama-



Photo © Yvette Vincent Alleaume, Paris

► tique des PMA n'est qu'un cas particulier parmi les problèmes qui se posent au monde en développement dans sa totalité et que les engagements pris en faveur des pays les moins avancés ne doivent pas devenir un prétexte pour diminuer ou faire stagner l'aide publique aux pays en développement. Semblable précaution était d'autant moins superflue que certains pays industrialisés ont tendance à s'autoriser d'une « crise » mondiale pour se dérober à leurs devoirs de solidarité internationale.

Il est d'une extrême importance que la communauté internationale prenne conscience que le seul développement véritable et durable est un développement planétaire. Le but de la Conférence qui s'est tenue à Paris du 1^{er} au 14 septembre était justement d'amener les pays donateurs à dépasser le

stade des bonnes intentions et à prendre des engagements précis et concrets en vue de réaliser un nouveau programme d'action pour les années 1980.

Au sein de ces débats où les problèmes économiques à court terme ont tendance, malgré les leçons tirées des deux premières décennies du développement, à faire oublier le rôle déterminant de certains objectifs culturels et sociaux, l'Unesco a tenu à rappeler quelle pouvait être sa contribution à cette bataille contre la misère et l'injustice.

Cette organisation est disposée à mettre au service des pays qui le désirent son expérience en matière d'éducation et d'alphabétisation. L'une et l'autre fournissent des outils qui permettent aux peuples de faire face aux tâches de construction nationale. L'une et

l'autre jouent un rôle décisif dans l'amélioration de la nutrition et de la santé. Encore convient-il de veiller à la transformation des structures, des programmes et des méthodes d'éducation en tenant compte des finalités propres du développement et de la culture nationale. Trop de projets ont subi des échecs dans leur réalisation même pour avoir ignoré l'identité culturelle des sociétés concernées. L'Unesco a, par ailleurs, acquis une riche expérience en matière de communication. Ce secteur est aussi décisif dans le développement, tant pour la diffusion des connaissances techniques que pour la formation des mentalités et des comportements et la prise de conscience des multiples exigences d'un développement conduit conformément aux besoins et aux aspirations des pays intéressés.

Trois indices



Photo © Giraudon, Paris. Bibliothèque nationale

Les pays les moins avancés sont, de tous les pays en développement, les plus pauvres, les plus faibles économiquement et ceux qui se heurtent aux plus graves problèmes de structure. Trois principaux critères, sociaux et économiques, ont été retenus par l'Organisation des Nations Unies pour les définir : le *faible revenu* : un *produit intérieur brut (PIB) par habitant*, égal ou inférieur à 200 dollars par an (en 1979, le PIB par habitant était dans ces pays, en moyenne, de 183 dollars par an, contre 674 dollars pour l'ensemble des pays en développement et 8 217 dollars pour les pays à économie de marché) ; le *faible taux d'alphabétisation*, égal ou inférieur à 20 % ; la *faible part de la production manufacturière* dans la production totale, égale ou inférieure à 10 %, souvent elle ne dépasse pas 4 à 5 %. Ces trois critères sont symbolisés : ci-dessus, par une monnaie antique de Lucanie, à droite, par une école népalaise, et, page ci-contre, par une usine où l'on fabrique des balles de base-ball, à Port-au-Prince (Haïti).

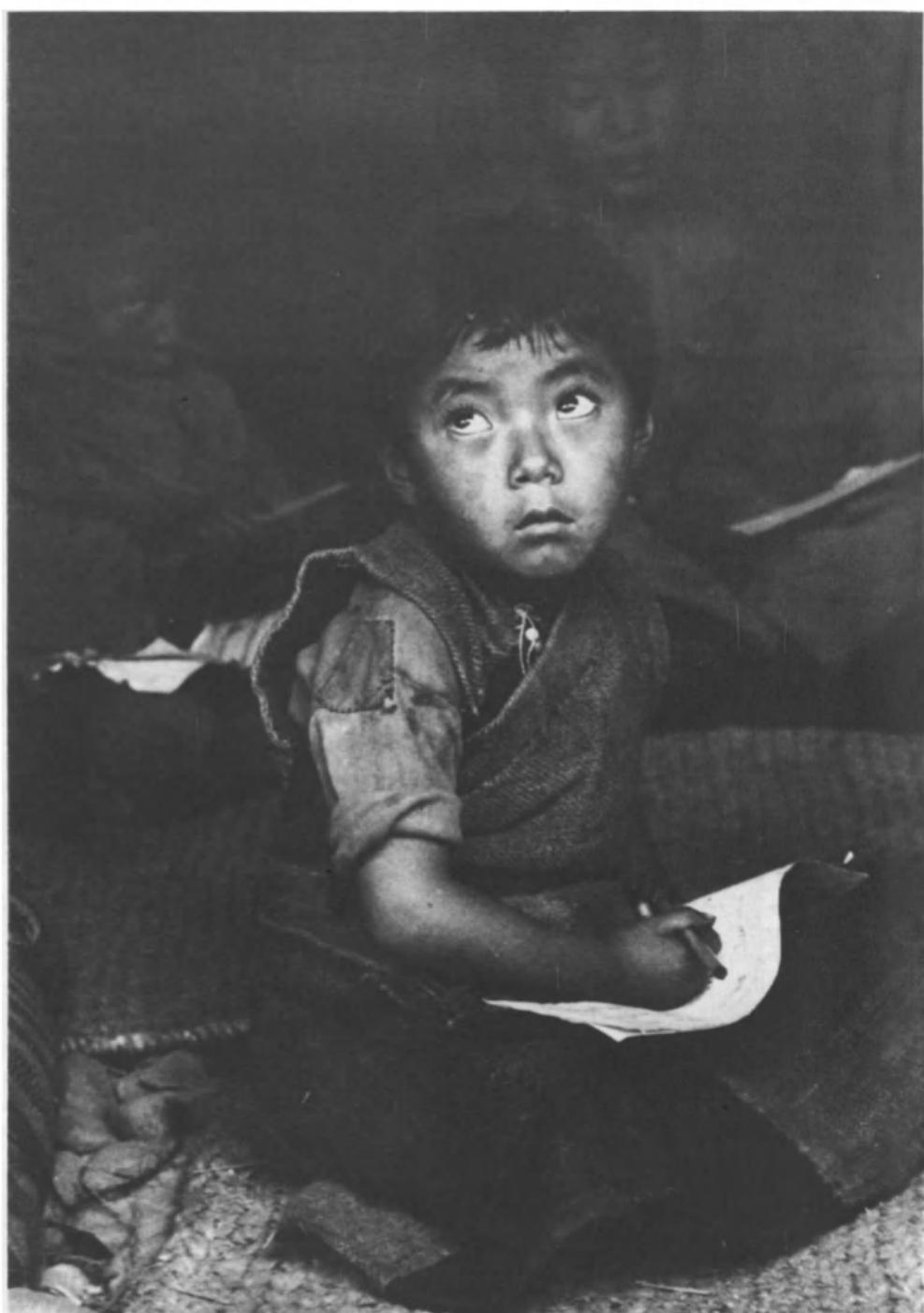


Photo Claude Sauvageot, tirée de *Enfants du Monde* © Ed Jeune Afrique et Claude Sauvageot, Paris

Grâce à son secteur des Sciences sociales, l'Unesco peut aussi aider à trouver des solutions aux nombreux et graves handicaps auxquels sont confrontés les pays les moins avancés. Le phénomène de la pauvreté, par exemple, est lié à des facteurs multiples d'ordre aussi bien économique que social, culturel et humain. L'analyse de l'interaction des facteurs de production et des relations sociales, du progrès technique et des valeurs culturelles, l'étude des conditions socio-culturelles de transfert des connaissances et de technologie, ou la manière dont se déploient et s'influencent mutuellement les différentes activités sectorielles du développement (production, échange, distribution, activités socio-culturelles), voilà un vaste champ de recherche et de réflexion pour les sciences sociales.

En fait, au-delà des préoccupations de la communauté internationale sur le sort des pays les moins avancés, le véritable enjeu est la solidarité humaine étendue à toutes les sociétés, dans un monde caractérisé par une étroite interdépendance. « Jamais le monde n'a été aussi un ; jamais non plus sa diversité n'a été aussi évidente... ; le monde apparaît comme un tout dont toutes les parties entretiennent des relations mutuelles » a écrit le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow. C'est sur la base de cette constatation que devrait être bâti le nouvel ordre économique international et peut-être plus tard, un nouvel ordre mondial plus humain.

Henri Lopès et Huynh Cao Tri



Photo Alex Webb © Magnum, Paris

1. Les pays les plus pauvres d'une région riche en pétrole

par Mohamed Saïd al-Attar



MALGRE l'abondance récente due à l'augmentation du prix du pétrole, les revenus de la majorité des habitants des Etats membres de la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO), globalement, ne s'élèvent guère au-dessus de la moyenne des pays en développement. La moitié à peu près de la population de cette région vit dans des pays non producteurs de pétrole. Les deux pays les moins développés, la République démocratique populaire du Yémen et la République arabe du Yémen, qui représentent 15 % de la population totale de la région et constituent géographiquement une sous-région homogène, sont parmi les plus pauvres au niveau mondial.

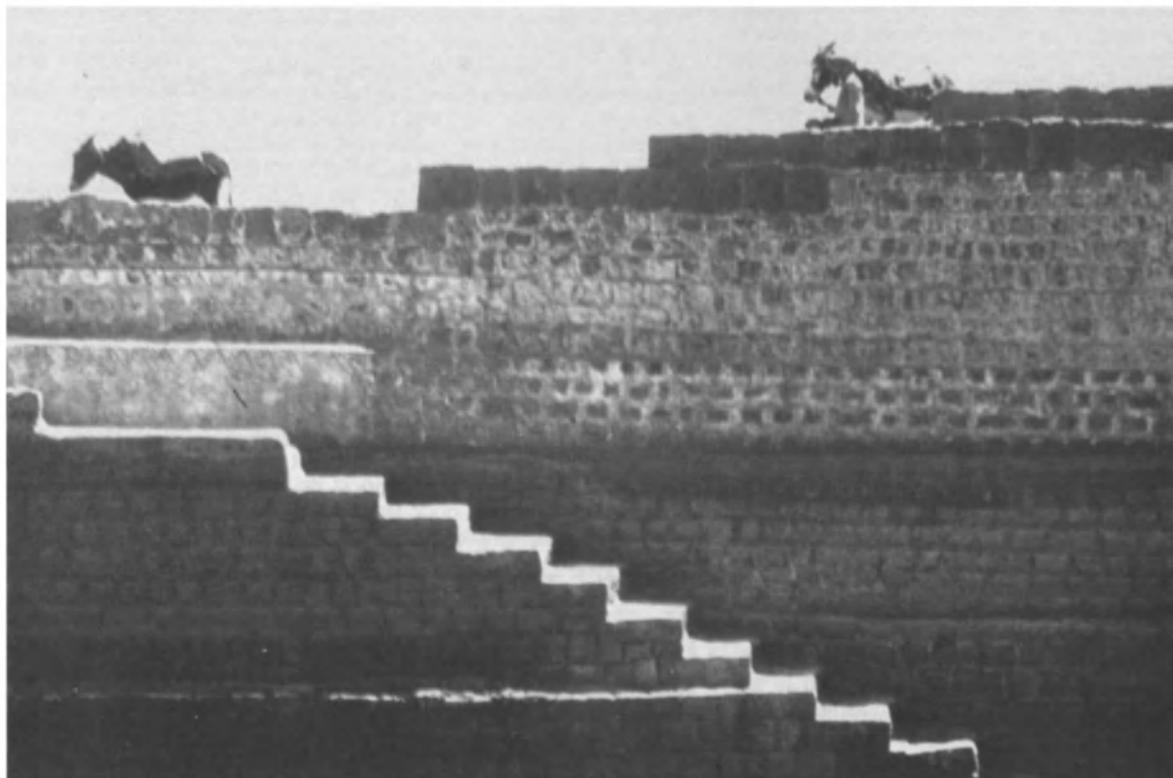
La pauvreté et le sous-développement de ces deux pays n'apparaissent pas clairement si l'on considère le PNB par tête, qui n'est qu'un des critères adoptés pour identifier les pays les plus défavorisés. D'autres indicateurs révèlent malheureusement une réalité

plus grave. L'espérance de vie est une des plus basses au monde, même pour la partie de la population ayant accès à l'eau potable et disposant d'une ration suffisante de calories par habitant. Le taux d'alphabétisation et le nombre de médecins figurent aussi parmi les chiffres les plus bas, tandis que ceux des cas de maladies sont les plus élevés. Les services sociaux et les moyens de transport sont, numériquement, très en dessous des normes acceptables.

Structurellement, les économies de ces pays sont très faibles. L'agriculture, principale activité économique, est à bout de

MOHAMED SAÏD AL-ATTAR, économiste de la République arabe du Yémen, est Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale depuis sa création en janvier 1974. Il est l'auteur de nombreuses publications relatives aux questions économiques et au développement.

Femmes puisant de l'eau. A gauche : à Aden (République démocratique populaire du Yémen). A droite : à Sudah (République arabe du Yémen).



souffle, surtout par manque d'investissement, à cause aussi de l'émigration des travailleurs, de la pénurie d'eau et de la détérioration de l'environnement. L'industrie est à peu près inexistante, et la proportion de revenus et d'emplois qu'elle fournit est insignifiante. Certains efforts visant à la promotion de l'industrialisation sont freinés par manque de capitaux et de compétences et en raison des coûts élevés des matières premières, de l'absence des infrastructures nécessaires et de technologies appropriées, enfin de l'exiguité du marché. Aussi ces deux pays dépendent-ils énormément de leurs importations, notamment pour les produits alimentaires et les marchandises de première nécessité ; les exportations sont virtuellement inexistantes et ne couvrent que 5 % des importations.

Les pays les moins développés de la CEAO n'ont que peu de ressources naturelles. Ceci est évidemment un sérieux handicap au plan de développement, étant donné surtout l'augmentation générale des prix des matières premières et d'abord du pétrole. Or les besoins des deux Yémen en ressources énergétiques sont particulièrement importants, compte tenu de la nécessité d'accroître leurs ressources humaines pour combattre le manque de main-d'œuvre qualifiée, plus grave encore depuis l'émigration de ces dernières années.

Un des plus sérieux obstacles au développement des pays les plus pauvres de la CEAO est la dimension géographique de leur territoire, désertique ou faiblement cultivé, avec une population disséminée, où le terrain rend très coûteux les investissements nécessaires aux infrastructures.

Malgré ces sérieux handicaps, les deux pays les moins favorisés de cette région ont fait des efforts louables pour développer leurs économies. Bien qu'ils aient suivi deux voies de développement différentes ils ont le même désir d'une politique de croissance, d'une meilleure distribution des revenus, et d'une amélioration du niveau de vie. Tous deux se sont engagés à cet égard dans d'ambitieux plans de développement pour accélérer sensiblement le faible taux d'accroissement du PNB par tête des années 60 et 70.

La situation de leurs ressources financières intérieures est évidemment peu brillante et ne peut correspondre aux besoins d'accélération des dépenses en vue du développement. Le Second plan quinquennal de la République arabe du Yémen, pour la période 1982-1986, envisage une dépense totale de 10 à 15 milliards de dollars. Les ressources nationales et les contributions extérieures n'atteindront, d'après les prévisions, que 2,9 milliards de dollars. Au Yémen démocratique, les investissements nécessaires pour les années 80 sont estimés à 3,77 milliards de dollars. Malgré des efforts accrus pour mobiliser l'épargne intérieure, une propor-

tion importante (estimée à 30 %) des investissements devra être financée par une assistance extérieure. Pour l'actuel plan quinquennal, cette assistance extérieure au Yémen démocratique est estimée à un milliard de dollars et devrait atteindre 1,27 milliard pour la deuxième moitié de la décennie.

Cet écart entre les ressources nationales et les dépenses nécessaires serait encore plus important si la prospérité des pays voisins du Golfe ne s'étendait pas à ces deux pays grâce aux transferts de fonds opérés par les travailleurs yéménites émigrés. Depuis 1973, année qui inaugura l'ère de la croissance rapide des Etats producteurs de pétrole dans la région, ces envois de fonds — qui, à l'heure actuelle, représentent 2 milliards de dollars pour la sous-région yéménite — ont fourni des moyens de financement importants tant au niveau des importations que des dépenses dues au développement.

Cette source de financement, cependant, ne pourra continuer d'avoir la même importance que par le passé, car les travailleurs yéménites sont remplacés par une main-d'œuvre plus qualifiée et mieux organisée, originaire de l'Asie du Sud-Est, qui s'accompagne parfois d'un apport de technologie et de gestion pour les programmes auxquels elle est employée. Les coûts socio-économiques importants que les pays exportateurs de main-d'œuvre ont à supporter, ne peuvent non plus être ignorés. Notons l'impact que cette exportation a sur le marché local du travail. Dans la République arabe du Yémen, environ 20 % de la main-d'œuvre travaille, selon les rapports, à l'étranger. Dès lors que cette émigration se fait à partir des zones rurales, elle affecte fortement la production et la productivité agricoles, ce qui aggrave l'actuelle incertitude de la fourniture alimentaire. De plus, l'émigration continue a aussi eu pour conséquence l'insuffisance de travailleurs qualifiés et semi-qualifiés et a créé des problèmes de formation du personnel national nécessaires au soutien du développement. L'intégration des envois de fonds dans l'outil productif — qui en soi peut permettre la maximalisation des bénéfices des émigrants et préparer leurs éventuelles insertions dans les forces laborieuses nationales — est un difficile problème de gestion économique que peu de pays en développement ont été à même de résoudre d'une manière satisfaisante. Les pays les moins développés, en particulier, manquent d'un système fiscal convenable permettant de mobiliser l'épargne provenant de ces envois de fonds, ce qui tend à créer une pression inflationniste par les dépenses des ménages et décourage les investissements.

Il est évident, donc, que le déficit des ressources dans les pays les moins développés de la région de la CEAO devrait être comblé par une assistance économique à ces pays.

Le montant des aides financières reçues par ces pays est resté en dessous des besoins nécessaires pour entreprendre de possibles programmes de développement. La plupart des aides antérieures ont eu pour objectifs le soutien du budget et de la balance des paiements, et une contribution aux dépenses militaires. Les secteurs productifs n'ont reçu que des aides insuffisantes. Dans l'ensemble, celles-ci étaient affectées au soutien de la consommation des produits essentiels, alimentation, produits pharmaceutiques et énergétiques, et à la construction de centres d'éducation, d'hôpitaux et de routes.

Les pays producteurs de pétrole de la CEAO ont été au premier rang des donateurs aux pays les moins favorisés de la région, comme d'une manière générale au tiers-monde. Leurs aides ont été fournies soit par des accords bilatéraux, soit par le canal d'opérations multilatérales. Durant la période 1973-1978, la contribution moyenne des pays exportateurs de pétrole a été de 6 % de leur PNB au titre de l'assistance totale extérieure, et d'environ 5 % de leur PNB pour les pays en développement. Également 5 % environ de l'aide totale aux pays les moins favorisés de la CEAO provient de l'assistance des pays producteurs de pétrole de la région.

Outre le volume de l'aide accordée, sa composition et ses modalités de financement sont d'un intérêt vital pour les pays les moins avancés. On ne peut en effet s'attendre à voir ceux-ci supporter le coût élevé de la dette consécutive aux emprunts nécessaires au développement. Ils ont essentiellement besoin d'une assistance sous forme de dons. Une autre difficulté survient pour les pays receveurs lorsque le donateur a la volonté de ne financer qu'une partie d'un projet, causant des difficultés considérables au receveur dans la recherche d'un cofinancier du projet. Et même lorsque le problème est résolu, il entraîne souvent encore de sérieuses difficultés de coordination dans l'exécution du projet. Les pays les moins avancés ont encore besoin d'une augmentation de l'aide alimentaire pour satisfaire leurs consommations minima et établir des réserves d'urgence.

Enfin, les pays les moins favorisés de la CEAO, comme ceux des autres régions, ont aussi besoin de programmes d'assistance technique. Ces besoins se font particulièrement sentir dans le cadre du développement des ressources humaines, des ressources énergétiques, des possibilités techniques des infrastructures, et dans le choix des projets. L'assistance technique fournit d'ailleurs une occasion idéale aux pays en développement mieux dotés techniquement, d'offrir assistance aux plus défavorisés en signe de solidarité.



Photo © Christophe Nageon, Paris

ÉTUDES DE CAS

2. Un archipel en quête de son avenir

Une interview de José Brito, Secrétaire d'Etat au développement du Cap-Vert

Courrier — Le groupe des « Pays les moins avancés » paraît très hétérogène. Quel est le commun dénominateur de ces trente et un pays ?

José Brito — En effet, ils sont très divers. A première vue on ne devine pas en quoi les petites îles de mon pays, qui ont 300 000 habitants, peuvent ressembler au Bangladesh qui en a 100 millions. Il est évident que les priorités ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Mais il y a un dénominateur commun, un seul probablement : les problèmes fondamentaux des pays en développement — l'éducation, la santé, l'emploi — y sont encore plus graves qu'ailleurs, et les gouvernements rencontrent encore plus de difficultés pour les résoudre. Et cela est vrai même quand les ressources sont très inégales. Par exemple la Guinée possède de grandes richesses minières, alors que le Cap-Vert n'en a aucune. Mais elle n'a pas encore la possibilité de se développer comme elle l'entend, et elle n'a pas les moyens d'exploiter elle-même ces richesses. En somme les Pays les moins avancés sont ceux qui se heurtent à des obstacles qu'ils ne peuvent pas franchir sans un appui considérable de la communauté internationale. ▶

Courrier — Dans le cas particulier du Cap-Vert, quels sont ces obstacles, et comment peut-on expliquer ce manque de moyens ?

J.B. — Pour aller droit à l'essentiel, je vous répondrai par deux mots : *infrastructure* et *personnel*. Pour nous, en matière d'infrastructure économique, l'héritage colonial a été pratiquement nul. Le pays avait vécu de l'assistance de la puissance de tutelle. Au moment de l'indépendance, il n'était même pas capable d'assurer le ravitaillement de la population. Pays agricole en zone semi-aride — il fait partie du Sahel — il a des cultures presque entièrement pluviales, les surfaces irriguées sont extrêmement réduites et les années de sécheresse ont été catastrophiques. Les carences alimentaires continuent. Archipel, il n'a pas de port qui puisse permettre la circulation des gens et des marchandises. Quant aux structures industrielles, elles étaient inexistantes. Dans ces conditions, comment fournir des emplois à la population ? Et comment freiner l'émigration ? S'il y a 300 000 habitants au Cap-Vert, on estime qu'il y en a autant et probablement davantage à l'étranger. En fait, il y a un aspect positif de cette émigration puisqu'en l'état actuel de nos exportations, qui ne couvrent qu'une faible partie de nos importations, elle joue un rôle considérable pour combler le déficit commercial. Mais en dépit de cet apport on voit aussitôt ses dangers. Car en général ce sont les gens les plus qualifiés qui partent, de sorte que, paradoxalement, nous avons un taux de chômage extrêmement élevé, et un manque de cadres énorme. C'est d'ailleurs une caractéristique des Pays les moins avancés dans leur ensemble : il n'y a pas, ou pas assez, de personnel qualifié ni pour gérer l'économie, ni pour assurer l'administration publique.

Courrier — Est-ce que le faible taux d'alphabétisation n'est pas lui aussi une caractéristique des PMA ?

J.B. — Certainement, c'est un des critères pour faire partie du groupe. Et il est clair que l'acquisition des techniques nécessaires au développement exige qu'il y ait au contraire un fort pourcentage d'alphabétisés. Il est très difficile à des paysans illettrés d'adopter des innovations : ils ont tendance à s'en tenir aux pratiques traditionnelles qui, nous le savons, ne permettent pas de dépasser l'économie de subsistance. Cependant au Cap-Vert ce problème est moins dramatique qu'ailleurs : il y a encore trop d'adultes illettrés mais l'instruction primaire touche maintenant plus de 95 % des enfants d'âge scolaire. En revanche, et c'est bien plus grave, nous n'avons encore ni les cadres ni les ressources qui nous permettent d'augmenter la production et par conséquent de diminuer notre dépendance à l'égard de l'extérieur. Et voilà bien ce qui caractérise un pays moins avancé ou même un pays en développement en général, c'est que bien souvent on voit la solution des problèmes et que l'on n'a pas les moyens de mettre en œuvre cette solution.

Courrier — En parlant des ressources humaines, pensez-vous à la formation professionnelle, à l'enseignement technique ?

J.B. — Bien sûr, et voilà un exemple concret. Nous devons alphabétiser les travailleurs, nous devons créer des centres de formation professionnelle, et il faut que les entreprises poursuivent cette formation. Mais nous ne trouvons ni les moyens matériels pour ouvrir ces centres, pour fonder des lycées techniques et pour faire face aux dépenses de fonctionnement, ni les hommes pour y enseigner — du moins les nationaux qui devraient enseigner et diriger...

Courrier — Pourtant les Cap-Verdiens diplômés et compétents sont assez nombreux.

J.B. — Oui, à l'extérieur. On ne peut pas vraiment parler d'exode : nous sommes indépendants depuis 6 ans, c'est à peu près le temps de la formation d'un premier contingent de cadres, ceux qui devraient revenir maintenant des universités étrangères où ils ont étudié. Mais précisément nous savons que beaucoup ne reviendront pas. Le phénomène n'est pas nouveau, c'était le cas bien avant l'indépendance : de nombreux Cap-Verdiens occupent des postes de responsabilité dans des pays dont ils ont pris la nationalité. Parmi les gens réellement qualifiés, c'est une minorité qui revient travailler au Cap-Vert. Évidemment les conditions que nous offrons ne sont pas attrayantes. Le développement du pays exige que les nationaux consentent des sacrifices. Les salaires sont bas. La crise du logement est aiguë.

Courrier — Tous les pays en développement connaissent ces difficultés.

J.B. — Sans doute. Mais le Cap-Vert plus que d'autres, à cause de l'émigration dont j'ai parlé et qui chez nous est une tradition. Les Cap-Verdiens ne partent pas à l'aventure, ils savent où aller, et s'adaptent facilement. Je citais les avantages et inconvénients économiques de l'émigration. Or il y a aussi des avantages et inconvénients culturels. Les contacts et les échanges apportent de très grands avantages : notre peuple n'éprouve aucun complexe à l'égard des autres cultures qu'il réussit à intégrer à la sienne. Cette ouverture fait sa spécificité, et c'est grâce à elle qu'il peut accueillir les innovations utiles. En revanche, il y a un danger culturel qui a des répercussions immédiates sur l'économie : c'est l'importation de modèles de consommation tout à fait inadaptés aux ressources du pays. La population acquiert des exigences auxquelles la production locale ne peut pas répondre.

Courrier — Et maintenant ? Le gouvernement veut-il continuer à donner la priorité à l'agriculture ?

J.B. — Oui. Nous devons nous attaquer à la désertification et aux problèmes liés à la sécheresse. Cela signifie des efforts de reboisement, de reboisement et de conservation des sols et des entreprises concernant les ressources en eau et leur utilisation ainsi que l'augmentation des surfaces irriguées. Pareil plan exige des investissements considérables. Au Cap-Vert, le coût d'aménagement d'un hectare de terre (dépierrage, amendement des sols, protection contre l'érosion) est extrêmement élevé. Heureusement la population comprend la nécessité de ces travaux et elle est capable d'y participer. Tous ces travaux de défense des sols et d'irrigation sont créateurs d'emplois. Ils nous aideront donc à lutter contre le chômage. En outre le secteur agricole peut attirer les investissements et les crédits, de sorte que nous espérons résoudre sans trop de peine les problèmes de financement. D'ailleurs ce secteur est à peu près le seul qui puisse nous permettre d'augmenter la production nationale.

Tout cet ensemble d'activités demande de nombreuses mesures d'accompagnement : réforme agraire, crédit agricole, vulgarisation... Cependant nous savons que l'agriculture a ses limites : celles que lui impose le climat, l'étendue des terres disponibles, la pression démographique, etc. Il y aura un stade à partir duquel les améliorations de productivité n'assureront plus le développement. Il faut donc préparer une autre phase : celle de l'industrialisation. Nous pensons nous appuyer sur des industries de transformation : conserveries, matériaux de construction. Nous songeons aussi à des industries liées à la situation géo-économique du Cap-Vert, archipel situé à un nœud du trafic international : les transports maritimes, l'escale, le transit. Mais, encore une fois, pour préparer cette phase nous devons préparer des hommes. A moins de perdre le contrôle de notre économie nous devons *former* et *organiser* les travailleurs en coopératives de production paysannes et ouvrières, organiser l'administration en fonction de cette gestion coopérative, créer des institutions capables d'orienter les entreprises publiques... bref : établir un système cohérent qui puisse gérer les structures de production. A mon avis, une des grandes erreurs du développement a été d'établir des structures de production et de chercher après coup à résoudre le problème des ressources humaines. Il faut renverser le processus, et commencer par les problèmes humains, sans oublier qu'ils comportent, à la base, ceux de la santé et de l'alimentation.

Courrier — Un tel programme va exiger des financements considérables. Comment envisagez-vous l'aide indispensable dans la situation internationale actuelle ?

J.B. — Nous avons développé notre coopération avec le plus grand nombre possible de pays. Nous pensons que plus un pays dépend de l'extérieur économiquement plus il doit tenter d'assurer son indépendance morale et politique et, pour ce faire, éviter de se lier à tel groupe plutôt qu'à tel autre. C'est pourquoi le non-alignement est à notre avis la seule voie qui convienne aux pays en développement, s'ils ne veulent pas être des satellites. En fait le non-alignement peut devenir une force internationale capable de diminuer les conflits et les tensions et faire que le monde s'occupe davantage des problèmes du développement. ■

Les déshérités

Un dossier des 31 pays les moins avancés

La Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue au Siège de l'Unesco, à Paris, du 1^{er} au 14 septembre 1981, traduit la volonté de la communauté internationale de mobiliser toute son attention et son appui pour surmonter les grands problèmes de développement des pays les plus pauvres et les plus faibles du monde, c'est-à-dire les pays les moins avancés. Elle devrait être aussi envisagée dans la perspective des efforts déployés pour réduire la misère en général dans tous les pays en développement, et comme faisant partie intégrante de l'action plus large qui vise à instaurer un nouvel ordre économique international.

Le groupe des pays les moins avancés compte 275 millions d'habitants, soit un huitième environ de la population totale de tous les pays en développement (Chine non comprise). D'après les recommandations du Comité de la planification du développement, l'expression « pays les moins avancés » désigne les pays les plus faibles compte tenu de certains critères économiques et sociaux : faible revenu, faible taux d'alphabétisation, faible part de la production manufacturière dans la production totale.

Quelles sont les causes du niveau extrêmement bas de la plupart des indicateurs économiques et sociaux dans les pays les moins avancés et des piètres résultats, parfois de plus en plus médiocres, obtenus par beaucoup d'entre eux ?

Si, par beaucoup de leurs caractéristiques structurelles, ils sont assez divers, ils partagent les caractéristiques suivantes : un fort pourcentage de la population tributaire de l'agriculture ; une production des activités manufacturières extrêmement limitée ; un taux de croissance extrêmement bas ; un commerce d'exportation limité à un ou deux produits primaires seulement ; des ressources naturelles soit inexploitées, soit limitées ou inexistantes ; pour un grand nombre de pays, de graves handicaps géographiques, climatiques ou topographiques ; un nombre extrêmement limité de personnels qualifiés ; la malnutrition ; le manque d'eau potable ; l'état embryonnaire des services de santé et des systèmes d'éducation ; le faible niveau de l'investissement ; la forte dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère ; le manque de ressources en devises pour acheter à l'étranger les biens indispensables au développement.

Dans les pages qui suivent, le *Courrier de l'Unesco* présente un bref dossier des terribles problèmes auxquels sont confrontés les pays les moins avancés. Ces analyses, forcément brèves, s'inspirent de résumés établis par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés à partir de rapports présentés par les pays concernés. Pour la Guinée, le résumé a été établi par le pays même. Pour le Tchad, la pays n'a pas présenté de rapport ; les chiffres cités viennent de diverses sources de l'Organisation des Nations Unies. L'inclusion ou l'exclusion de points particuliers figurant dans les rapports originaux dus aux pays mêmes ne doit pas être interprété comme un jugement de valeur de la part de l'Unesco ou du *Courrier de l'Unesco*.

Nous avons volontairement pris le parti de présenter, pour chaque pays, sa situation actuelle en omettant les plans détaillés de développement conçus par les autorités. On ne saurait trop souligner, en effet, que tous les pays les moins avancés, sans aucune exception, mènent, au prix d'efforts immenses, un combat contre des obstacles presque écrasants, pour remédier à une situation qui déshonore le monde entier. ■

Quelques indicateurs économiques et sociaux pour les pays les moins avancés

Pays	Population			Main d'œuvre dans l'agriculture (%)	PIB/hab.		Disponibilités alimentaires en % des besoins
	Total (mln)	Taux de croissance (%)	Densité (Pop./km ²)		Niveau en \$	Taux de croissance %	
	1979	1970-1979	1979	1978	1978	1970-1979	1977
Afghanistan	15.5	2.5	24	79	241	0.1	110
Bangladesh	86.6	2.7	602	84	118	0.9	78
Bénin	3.5	2.7	31	47	224	-1.1	98
Bhoutan	1.3	2.1	27	94	103	..	88
Botswana	0.8	2.0	1	82	632	9.5	94(iv)
Burundi	4.4	2.1	157	84	146	1.2	97
Cap-Vert	0.3	1.9	79	57	160(ii)	-2.3	..
République centrafricaine	2.0	2.2	3	88	248	-1.2	99
Tchad	4.4	2.2	3	85	188	-1.0	74
Comores	0.3	2.3	152	64	248	-2.1	81(iv)
Yémen démocratique	1.8	2.6	6	60	316	3.5	81
Ethiopie	30.4	2.4	25	80	143	0.4	75
Gambie	0.6	2.8	51	79	244	0.4	97(iv)
Guinée	4.9	2.5	20	81	262	0.6	84
Guinée-Bissau	0.6	1.5	16	83	250	0.0	73(iv)
Haiti	4.9	1.7	177	68	278	2.3	93
Rép. dém. populaire lao	3.6	2.3	15	75	83	-2.1(iii)	94
Lesotho	1.3	2.4	43	85	145	1.3	99
Malawi	5.8	2.9	49	85	175	4.7	90
Maldives	0.15	2.5	503	77(i)	147	..	90(iv)
Mali	6.5	2.5	5	88	131	0.1	90
Népal	13.7	2.1	97	93	119	0.3	91
Niger	5.2	2.8	4	89	220(ii)	1.5	91
Rwanda	4.7	2.9	177	90	188	1.1	98
Samoa	0.15	0.8	56	75	520	..	82(iv)
Somalie	3.5	2.7	6	81	130(iii)	1.4	88
Soudan	17.9	2.7	7	78	320(ii)	0.5	93
Ouganda	13.2	2.9	56	82	280(ii)	-3.1	91
République Unie de Tanzanie	18.0	3.0	19	82	263	2.2	89
Haute-Volta	6.7	2.5	25	83	126	-0.8	79
Yémen	5.6	2.0	30	76	447	2.2	91
Ensemble des pays les moins avancés	268.5	2.6	20	82	183	0.7	86
Ensemble des pays en développement	2164.6	2.6	32	60	661	2.9	97

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données provenant principalement du Bureau de statistique des Nations Unies, de la FAO, de l'UNESCO et de la Banque Mondiale
(i) 1980 - (ii) PNB - (iii) 1970-1978 - (iv) 1974-1978



Un programme d'action de dix ans en faveur des PMA

La Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés (PMA) a terminé ses travaux avec l'espoir que la communauté internationale venait de prendre des mesures qui soulageraient la situation des 275 millions de personnes vivant dans les pays les plus pauvres et les plus faibles économiquement. Cet espoir reposait sur l'adoption, à l'unanimité, par les délégués, d'un Nouveau programme substantiel d'action (NPSA).

Ce programme, adopté après deux semaines de débats et de négociations auxquels participaient des représentants de 142 pays, vise à transformer les économies des pays les moins avancés dans le sens d'un développement autonome et continu, à leur permettre de connaître au moins les normes internationales minimales en matière de nutrition, de santé, de logement et d'éducation, et, enfin, à offrir, à tous leurs citoyens, en particulier aux pauvres des zones rurales et urbaines, des possibilités d'emploi.

Le Nouveau programme substantiel d'action comprend trois chapitres. Le premier concerne la situation générale des pays les moins avancés et les mesures au plan national ; le second, les mesures d'appui au plan international ; le troisième décrit les dispositions en vue de l'application, le suivi et la surveillance du Programme.

Dans l'introduction du premier chapitre, la Conférence déclare que c'est aux pays les moins avancés qu'incombe la responsabilité principale de leur développement général. Ce chapitre expose les mesures à adopter au niveau national dans des secteurs clés comme l'alimentation et l'agriculture, les ressources humaines et le développement social, les ressources naturelles et les industries manufacturières.

Parmi les objectifs du Programme figure celui d'atteindre une croissance annuelle de 4 % de l'agriculture pour tous les PMA, objectif fixé par la Stratégie internationale du développement pour la Troisième décennie des Nations Unies pour le développement, afin que la production alimentaire de chaque pays augmente plus rapidement que la croissance de la population et que soit ainsi garantie à tous une sécurité en matière d'alimentation. L'objectif fixé pour les industries manufacturières des pays les moins avancés prévoit une croissance générale de 9 % ou plus par an.

La dépendance des pays les moins développés par rapport à l'aide extérieure est soulignée par le fait qu'ils ne sont pas en mesure,

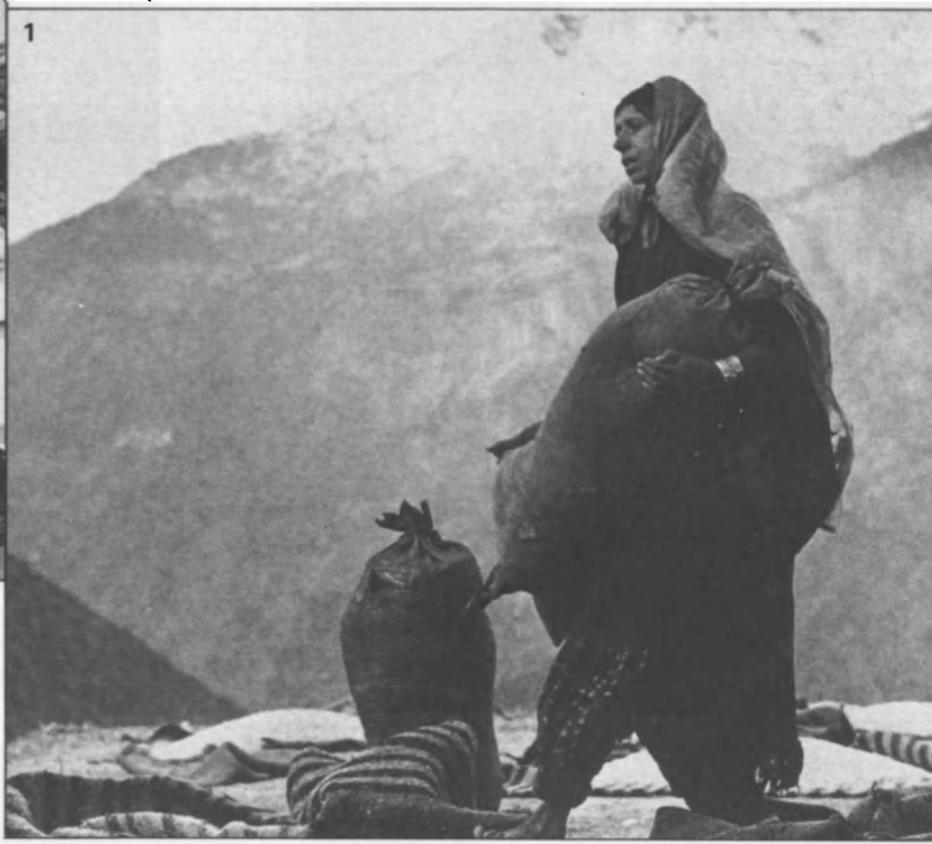
actuellement, de financer plus de la moitié de leurs importations à l'aide de leurs recettes d'exportation. Les dépenses d'importation de ces pays ont augmenté de dix milliards au cours de la dernière décennie, sans une grosse augmentation du volume réel des biens d'importation. D'autre part, l'accroissement démographique a entraîné une diminution des revenus par habitant. Devant cette situation, la Conférence a déclaré que seul un accroissement "substantiel" en termes réels de l'Aide publique au développement durant les années 80 permettra d'atteindre les objectifs fixés dans leurs programmes respectifs.

Tous les pays donateurs ont aussi réaffirmé dans le Programme leur volonté d'atteindre l'objectif consistant à consacrer 0,70 % de leur produit national brut (PNB) à l'Aide officielle aux pays en développement (APD), tel que l'a prévu la Stratégie internationale du développement pour la Troisième décennie des Nations Unies pour le développement, et ils sont tombés d'accord pour que les fonds de l'APD soient destinés de façon préférentielle aux pays les moins avancés.

Selon le Programme, la majorité des donateurs de l'APD consacreront, dans les années à venir, 0,15 % de leur PNB à ces pays. Les autres doubleront leur APD en faveur des pays les moins avancés durant la même période. Ces efforts permettront vraisemblablement d'atteindre, d'ici à 1985, un doublement de l'APD des pays les moins avancés par rapport aux prêts des cinq dernières années.

Un accord a été également établi sur d'autres mesures d'appui au plan international concernant les modalités de l'aide, l'assistance technique, la politique commerciale et le transfert de technologie. Cet ensemble de mesures, a-t-on estimé, devrait avoir une influence considérable sur la situation des 31 pays les moins avancés.

Le Programme a souligné la nécessité d'un contrôle et d'une surveillance régulière de son application au niveau national, régional et mondial. Des examens nationaux seraient d'une importance fondamentale pour l'exécution du NPSA dans les pays les moins avancés tandis que les examens de contrôle régionaux et mondiaux seraient décisifs pour assurer l'appui international. Ce mécanisme des examens, dans son ensemble, sera un moyen de s'assurer que chacun des pays les moins avancés reçoive un minimum d'aide appropriée et réalise un minimum de progrès effectifs dans la voie du développement économique.



1. Afghanistan

LA République démocratique d'Afghanistan est un pays sans littoral d'une superficie d'environ 650 000 km² et comptant près de 15 millions et demi d'habitants. Les terres cultivables représentent environ 12 % de la superficie totale et les bois et forêts environ 6 %. C'est une zone de montagnes ou de collines à climat continental. Environ 71 % des habitants vivent en zone rurale, 16 % sont des nomades et 13 % habitent dans les villes (près de la moitié de la population urbaine vit à Kaboul). L'espérance de vie à la naissance est de 42 ans. Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles élémentaires devrait bientôt atteindre le million ; le taux d'alphabétisation des adultes est voisin de 12 %. L'agriculture (y compris la sylviculture) est l'activité principale du pays ; en 1978-1979 elle a assuré environ 70 % des emplois. Les principales cultures sont le blé, les fruits, le coton et la betterave à sucre. L'élevage est l'occupation principale des populations rurales et nomades, et des quantités considérables de produits provenant de l'élevage sont exportées. En 1978-1979, l'industrie a participé au revenu national pour près de 11 % et le commerce pour environ 9 %. La population active est évaluée à près de 5 millions de personnes. La dotation du pays en richesses minérales (charbon, minerai de fer, cuivre, gaz naturel) et en matières premières agricoles constitue une base de départ pour l'industrialisation, et son potentiel énergétique — en grande partie encore inexploité — est considérable. Parmi les handicaps qui entravent le processus d'industrialisation figurent le fait que le pays est particulièrement montagneux et ne possède pas d'accès à la mer, ainsi que la pénurie de personnel d'encadrement.

2. Bangladesh

LA République populaire du Bangladesh, avec plus de 90 millions d'habitants, vient au huitième rang dans le monde pour la densité de sa population (644 personnes au km²). La population est rurale à plus de 90 % et vit pour une large part de l'agriculture et d'activités apparentées. Le secteur manufacturier ne contribue que pour environ 10 % au PIB. On estime que 80 % de la population vivent en dessous du « seuil de pauvreté », ce qui veut dire que leur revenu est insuffisant pour subvenir à leurs besoins minimaux quant à la nutrition, le logement, l'habillement, l'éducation et les soins de santé. Le pays ne dispose que de ressources naturelles limitées, essentiellement les produits de la pêche, du gaz naturel et quelques gisements minéraux. A l'heure actuelle, on ne trouve des logements adéquats, de l'eau sous conduite, des services d'hygiène et autres services communautaires, que dans une centaine de zones urbaines et semi-urbaines dans lesquelles sont regroupés environ 10 % de la population totale. On ne compte qu'un médecin pour 11 000 habitants, et un lit d'hôpital pour 4 500 personnes. Sur les 8 500 praticiens installés dans le pays, moins de 10 % exercent dans les zones rurales. Les premières années, un traitement privilégié était accordé à l'enseignement universitaire, au détriment de l'enseignement primaire. De ce fait le taux d'alphabétisation est resté faible (environ 22 %). La consommation d'énergie par habitant est actuellement l'une des plus basses du monde. Bien que les trois quarts de l'énergie consommée proviennent de sources comme le bois de chauffage, le fumier de vache, etc., les combustibles et les carburants importés absorbent plus de la moitié des recettes totales du pays en devises. La vulnérabilité aux catastrophes naturelles (inondations, cyclones) constitue une énorme entrave à un développement économique et social soutenu.

3. Bénin

LA République populaire du Bénin est un pays d'environ 113 000 km² situé dans la zone côtière équatoriale de l'Afrique de l'ouest. D'après les estimations, il avait 3,3 millions d'habitants en 1979. Le taux annuel d'accroissement de la population est d'environ 2,7 %. En raison des conditions climatiques, des maladies à transmission hydrique, de certaines maladies infectieuses et de l'insuffisance des structures médico-sanitaires, l'espérance de vie à la naissance est très basse ; environ 39 ans. La mortalité infantile est très élevée. Plus de 80 % de la population vit dans les campagnes où les services sanitaires sont insuffisants. En 1978, le taux de scolarisation moyen était estimé à environ 47 %. Le taux d'alphabétisation de l'ensemble de la population est estimé à environ 12 % mais seulement 5 % environ des personnes âgées de plus de 35 ans sauraient lire et écrire. L'agriculture est la principale occupation de plus de 60 % de la population active d'environ 1,5 million. Il y a peu d'emplois dans le secteur moderne (environ 61 600 salariés), dont près de la moitié dans l'administration publique. L'infrastructure physique (routes, chemins de fer, ports) ne répond pas aux besoins de développement économique du pays. De nombreuses localités rurales ne sont pas accessibles toute l'année et ne peuvent donc pas écouler leur production agricole. Il n'y a l'eau courante et l'électricité que pratiquement dans les grands centres urbains. Les principales exportations du pays sont l'huile de palme, le café, le coton, l'arachide et les crevettes. Tant la valeur que le volume de ses exportations ont diminué ces dernières années.



4. Bhoutan

5. Botswana

6. Burundi

LE Royaume du Bhoutan est un pays sans littoral, d'une superficie d'environ 47 000 km², situé dans la chaîne de l'Himalaya ; sa population est estimée à 1,2 million d'habitants. On distingue trois zones climatiques : le sud caractérisé par un climat tropical chaud et humide ; la zone centrale de climat tempéré ; et le nord de type alpin. La forêt couvre environ 70 % de la superficie totale du pays, les cultures 9 % ; le reste est inculte. L'essentiel de la population active (95 %) se consacre à l'agriculture, qui a représenté 54 % du PNB du Bhoutan en 1979-1980. L'élevage fait partie intégrante des activités agricoles et constitue pratiquement la seule activité économique de la région de caractère alpin. Il n'y a que deux centres urbains, dont la capitale, Thimpu, de plus de 20 000 habitants. Les ressources naturelles du Bhoutan, abondantes mais inexploitées, sont essentiellement la forêt, le potentiel hydro-électrique et certains gisements miniers. L'espérance de vie moyenne est de 46 ans ; le taux de mortalité infantile est élevé. Le système sanitaire actuel est peu développé (un médecin pour 20 000 habitants, 12 hôpitaux généraux, environ 80 dispensaires et trois léproseries). Les deux principaux obstacles, dans tous les secteurs d'activité, sont la pénurie de personnel formé et qualifié et le manque de ressources financières. Le taux d'alphabétisation de la population est estimé à 78 %. L'industrie du pays est encore à l'état embryonnaire et ne représente que 6 % du PNB environ.

LA République du Botswana est un pays enclavé, situé au centre du plateau de l'Afrique australe. Il s'étend sur une superficie d'environ 582 000 km². Les deux tiers du territoire sont désertiques. On estime que les terres arables représentent moins de 5 % de la superficie totale. En revanche, une grande partie des terres se prêtent au pâturage. La population de droit est estimée à 884 000 personnes, dont environ 55 000 expatriés, pour la plupart des hommes travaillant en Afrique du Sud. La population de fait (les résidents au Botswana, ressortissants ou non) est estimée à 849 000 personnes. Le taux annuel de croissance démographique est d'environ 3 %. Près de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans. Selon le recensement de 1971, le taux de mortalité infantile était de 97 pour mille et la proportion des enfants n'atteignant pas l'âge de cinq ans était de 152 pour mille. L'espérance de vie à la naissance était alors de 52,5 ans pour les hommes et de 58,6 ans pour les femmes. On pense que, depuis 1971, la mortalité a baissé grâce à l'amélioration des services de santé. Aucune possibilité d'éducation ne lui ayant été offerte dans le passé, la population adulte du Botswana est aujourd'hui en majeure partie analphabète. Cependant la majorité des enfants peuvent maintenant fréquenter l'école primaire. On estime que l'agriculture de subsistance et le secteur non institutionnalisé font vivre les trois cinquièmes environ de la population active (soit environ 250 000 personnes). Le Botswana ne produit ni pétrole ni gaz naturel et n'a aucun potentiel hydro-électrique. La majorité de la population se chauffe au bois et s'éclaire à la bougie ou à la lampe à huile. On espère exploiter les ressources quasi illimitées du pays en charbon et réduire ainsi la dépendance vis-à-vis des produits pétroliers importés qui représentent une lourde charge financière.

LA République du Burundi fait partie de la région interlacustre de l'Afrique orientale. Sa superficie brute est de 27 834 km², dont 2 000 constitués par les eaux du lac Tanganyika. En 1979, sa population totale dépassait juste les 4 millions d'habitants, dont environ 95 % de ruraux, les agglomérations urbaines étant pratiquement réduites aux seules villes de Bujumbura et de Gitega. L'espérance de vie à la naissance est de 45 ans et le taux de mortalité infantile est de 138 pour mille. Le climat est favorable à l'agriculture. Il est possible d'obtenir deux ou trois récoltes par an, selon les produits et les régions ; la superficie agricole du pays est donc vraisemblablement doublée. Toutefois, la forte pression démographique et le système d'exploitation de la terre conduisent à une dégradation de plus en plus rapide du sol et de la végétation. Quatre produits agricoles — le café, le coton, le thé et le quinquina — ont représenté, en 1979, l'essentiel de la valeur totale des exploitations du Burundi. Le lac Tanganyika produit actuellement quelque 20 000 tonnes par an de poisson. La croissance annuelle du secteur manufacturier (textiles, chaussures, cigarettes, etc.) devrait être de l'ordre de 11 % par an, pour la période 1981-1985. On prévoit à peu près le même taux de croissance dans le secteur des mines et dans celui de l'énergie. La situation sanitaire, malgré les progrès ces dernières années, reste précaire ; le pays dispose d'un médecin pour 34 000 habitants et d'un lit d'hôpital pour 286 habitants. En 1977-1978, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires publiques, légèrement supérieur à 142 000, ne représentant que 23 % environ du groupe d'âge intéressé. En outre, 45 % d'élèves de ce groupe d'âge étaient inscrits dans les écoles primaires privées et des centres d'alphabétisation. Le taux d'alphabétisation était de 25 % en 1978.



7. Cap-Vert

LA République du Cap-Vert se compose de dix îles et de trois îlots ; sa *superficie totale* est d'environ 4 000 km² et sa population est estimée à un peu moins de 300 000 habitants. La plupart des îles ont un relief accidenté. La sécheresse prolongée et la pénurie alimentaire ont poussé de nombreux Cap-Verdiens à émigrer. On estime que le nombre des *émigrants* est à peu près égal à celui des résidents. L'absence quasi totale d'infrastructure économique et sociale et les ravages causés par la *désertification progressive* des îles expliquent en partie l'état de sous-développement du pays, que viennent aggraver l'exiguïté du marché intérieur et le fléchissement de la production de l'agriculture de subsistance et de l'élevage enregistré ces dernières années. Le pays est fortement tributaire de l'aide extérieure financière aussi bien qu'en nature, et notamment alimentaire — et des envois de fonds des émigrants pour combler l'écart entre le PIB et les dépenses totales (ce « déficit » est estimé à plus de 50 %). Le *secteur industriel* représente environ 10 % du PIB et emploie à peu près 3 % de la main-d'œuvre. Plus de la moitié de la population tire ses maigres revenus de l'*agriculture*. Le *taux d'analphabétisme* est de près de 50 % et la situation sanitaire laisse beaucoup à désirer, ainsi qu'en témoignent le taux de mortalité infantile (près de 100 pour mille) et le fait qu'il y a un médecin pour environ 5 800 habitants. Les possibilités de formation professionnelle et technique sont insuffisantes, mais la situation de l'enseignement devrait s'améliorer car presque tous les enfants d'âge scolaire (7-14 ans) sont maintenant scolarisés.

8. République centrafricaine

LA République centrafricaine est un pays sans littoral ayant une *superficie* d'environ 623 000 km² et environ 2 334 000 habitants (1980), dont 40 % de moins de 15 ans. Le taux de croissance démographique est estimé à 2,5 % par an. Le taux d'analphabétisme serait supérieur à 90 % (selon les estimations de 1962 de la Banque mondiale). Le taux de mortalité générale est estimé à 250 pour 1000 et le *taux de mortalité infantile* à 130 pour 1000. Toutes les importations et exportations doivent être transportées sur de longues distances, par route ou par rail, à partir des ports maritimes des pays de transit voisins ou vers ces ports (la distance entre Bangui et Douala, par exemple, est d'environ 1 530 km). Environ 80 % de la population vit de l'*agriculture*. L'agriculture n'est pratiquée que sur moins de 2 % de la superficie totale du pays ; environ 10 % des terres sont utilisées par les éleveurs nomades et 5 % sont recouverts de forêt dense. En 1980, les exportations s'élevaient à environ 24 milliards de francs CFA et les importations à près de 43 milliards. Il y a environ 1 *médecin pour 27 500 habitants*. Le régime alimentaire de la population, notamment celui de groupes particulièrement vulnérables tels que les femmes enceintes et les enfants, est insuffisant et déséquilibré. Le taux de scolarisation est d'environ 47 % des enfants d'âge scolaire. Selon quelques recherches géologiques préliminaires, la République centrafricaine posséderait un important potentiel minier qui n'a pas encore été entièrement exploré ni évalué. Il dispose aussi d'un potentiel hydroélectrique très important, mais qui n'a pas été exploité : le pays est en effet sillonné de cours d'eau qui pourraient servir à la production d'énergie électrique.

9. Comores

LES îles qui composent la République fédérale et islamique des Comores ont une *superficie* d'environ 2 240 km² et une *population* estimée à 400 000 habitants environ. La densité de la population est très élevée : en moyenne, 190 habitants au km². Ces îles étant d'origine volcanique, leurs côtes sont rocheuses et il ne s'y trouve pratiquement pas de port naturel. Sur la Grande Comore, les fleuves ou les cours d'eau sont à sec une partie de l'année ; le pays n'est donc alimenté en eau que par les pluies qui sont conservées dans des citernes ou des réservoirs. L'*agriculture* est la principale activité économique du pays, qui en tire près de 40 % de son PNB et pratiquement toutes ses recettes d'exportation. Les *produits d'exportation* comprennent notamment la vanille, les clous de girofle et l'ylang-ylang (élément qui entre dans la composition d'un grand nombre de parfums). Les *ressources forestières* se sont gravement appauvries ; les forêts ne couvrent plus actuellement que 20 000 hectares environ. Les *prises de poisson* sont estimées à 3 000 tonnes environ par an, mais les ressources potentielles des pêcheries sont beaucoup plus vastes. Actuellement la pêche est pratiquée selon les méthodes traditionnelles. Les *secteurs de production autre que le secteur agricole* jouent un rôle mineur dans l'économie nationale et le tourisme est à peine naissant. La situation *sanitaire* est affligeante. Le *taux de mortalité infantile* est d'environ 20 %, l'*espérance de vie* est de 41 ans pour les hommes et de 44 ans pour les femmes. Le régime alimentaire de la population est insuffisant en calories et en protéines. Il n'existe en tout que trois hôpitaux, ce qui représente 500 lits. Le pays compte 28 médecins. Presque tous les enfants de cinq à sept ans fréquentent l'*école coranique*. Environ 63 % des enfants d'âge scolaire fréquentent l'école primaire, conçue selon le modèle français. Les enseignants sont en majorité mal préparés à leur tâche.



10. Ethiopie

LA superficie totale de l'Ethiopie couvre 1 223 600 km² et le pays est formé d'une zone centrale de hauts plateaux entourée de basses terres. En 1980, la population totale était estimée à 31 millions d'habitants. La population éthiopienne est jeune puisque à peu près 54 % des habitants sont âgés de moins de 20 ans. L'Ethiopie figure parmi les plus pauvres des pays du monde. Le niveau nutritionnel est bas, l'approvisionnement en eau salubre insuffisant, la maladie très répandue et le taux de *mortalité infantile* très élevé. Les grandes cultures marchandes sont le café (l'Ethiopie est le plus gros producteur africain de café arabica, avec une production annuelle de 200 000 tonnes), les graines oléagineuses, le coton, le sisal, le tabac, les fruits, le poivre et la canne à sucre. En ce qui concerne l'effectif du cheptel, l'Ethiopie est le premier pays d'Afrique et occupe le dixième rang mondial. On y dénombre environ 70 millions de bovins, d'ovins et de caprins, et à peu près 8 millions de chevaux, de mules, d'ânes, de chameaux, etc. Le *secteur manufacturier* joue un rôle important dans l'approvisionnement du marché intérieur en biens de consommation et du point de vue de l'absorption des matières premières agricoles. Les industries alimentaires représentent 30 % de la production totale du secteur manufacturier, les chiffres correspondants pour les textiles et les boissons étant de 25 % et 12 % respectivement. Le reste se répartit entre le tabac, le cuir et les chaussures, le bois, les produits chimiques, ainsi que les matériaux de construction. La période qui a suivi la révolution a été marquée par un important développement des *services de santé*. De sensibles progrès ont également été enregistrés dans le domaine de l'*éducation*. Durant l'année scolaire 1979-1980, le nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires dépassait 1,8 million. Près de 7 millions d'adultes ont bénéficié des cours organisés dans le cadre de la *campagne d'alphabétisation des masses*.



12. Guinée

11. Gambie

LA République de Gambie, d'une superficie d'environ 10 360 km², forme une étroite bande de terre, longue de 350 km, bordée par le Sénégal et ouvert, à l'ouest, sur l'océan Atlantique. Pays du Sahel, la Gambie souffre de sécheresses répétées. D'après les estimations (juin 1980), sa *population* était de 603 000 habitants ; on prévoit qu'il y aura un million d'habitants en l'an 2000. La population urbaine, qui représente environ un quart du total, est concentrée dans la capitale et ses alentours. L'exode rural a eu plusieurs incidences, notamment la pénurie de logements, l'insuffisance des services urbains et l'accroissement du chômage. Les conditions de *santé* et d'*hygiène* sont parmi les plus mauvaises d'Afrique occidentale, surtout dans les zones rurales. On estime que 62 % des habitants des campagnes doivent parcourir plus de 10 km à pied pour atteindre le poste sanitaire le plus proche. Le taux national d'*alphabétisation* est de 10 % et encore plus bas dans les campagnes. D'après le recensement de la population de 1973 (derniers chiffres disponibles) l'*espérance de vie* moyenne était de 36,1 ans. La *mortalité infantile* est de 217 pour 1000 et 30 % des enfants meurent avant l'âge de deux ans. L'apport calorique moyen ne représente que 80 à 90 % du « minimum » requis.

LA République populaire révolutionnaire de Guinée, située au sud-ouest de l'Afrique de l'ouest, compte une *population* de 6 400 000 habitants (en 1980) et couvre une *superficie* de 246 000 km². Le taux de scolarisation qui était d'environ 15 % à l'indépendance en 1958 a été porté à 70 % en 1979. Une *campagne d'alphabétisation de masse laborieuse* a été entreprise depuis 1968 et l'alphabétisation fonctionnelle est réalisée dans tous le pays en huit langues nationales. Le taux brut de *mortalité* est tombé de 27,7 ‰ en 1960, à 20,7 ‰ en 1980, alors que l'espérance de vie au cours de la même période est passée de 36 à 43,5 ans. Toutefois, le taux de mortalité générale était de 20,7 ‰ en 1977 et celui de la *mortalité infantile* de 156 pour mille. Par ses ressources en terre, son climat et son hydrographie, la Guinée a un potentiel de *développement agricole* élevé. La superficie totale cultivée se situe aux environs de 7 100 000 hectares dont 76 % en culture itinérante. Le pays dispose d'un potentiel considérable de bois à tout usage. Les réserves de bauxite sont estimées à 12 milliards de tonnes, soit 2/3 des réserves mondiales. Les minerais de fer sont estimés à l'heure actuelle à 15 milliards de tonnes. Les prospections ont mis en évidence d'importants indices d'uranium et les gisements sont estimés à plus de 5 millions de tonnes. Les ressources hydro-électriques sont très importantes et encore pratiquement inexploitées.



13. Guinée-Bissau

14. Haïti

15. République démocratique populaire lao

LA République de Guinée-Bissau est située sur la côte occidentale de l'Afrique, au sud du Sénégal. Elle couvre une superficie de 36 000 km², dont une zone marécageuse d'environ 8 000 km²; parcourue de nombreux cours d'eau. La population est estimée à environ 800 000 habitants (d'après le recensement de 1979), dont à peu près 87 % vivent dans les quelque 3 600 villages de l'intérieur du pays. Le taux de natalité est assez élevé (une famille compte en moyenne 6,3 personnes), mais la mortalité infantile est très forte, en raison de l'infrastructure médicale insuffisante (un lit d'hôpital pour 600 personnes environ), la pénurie de médecins (1 pour 1000 habitants environ), la présence de maladies endémiques, les carences du régime alimentaire et le mauvais approvisionnement en eau potable. La principale activité économique du pays est l'agriculture, qui a récemment souffert de la sécheresse trois années de suite. Le taux d'alphabétisation atteint à peine 15 %. L'effectif de la population active est d'environ 450 000 personnes, dont à peu près 25 000 seulement sont des salariés ou des employés rémunérés ; c'est donc dans le secteur des activités de subsistance qu'on trouve la majeure partie de la main-d'œuvre. En 1977, le produit intérieur brut était estimé à environ 125 millions de dollars (aux prix du marché). La part du PIB correspondant au secteur agricole, lequel emploie près de 90 % de la main-d'œuvre, n'était que d'à peu près 40 % en raison de la faiblesse des rendements et de la productivité. En 1979, le déficit alimentaire du pays se chiffrait à quelque 20 000 tonnes de céréales, 3 000 tonnes de sucre, 800 tonnes d'huiles comestibles et 200 tonnes de lait.

LA République d'Haïti a une superficie d'environ 27 500 km² et compte une population d'un peu plus de 5 millions d'habitants, dont 3 630 000 environ vivent en milieu rural. Les trois quarts du territoire sont couverts de montagnes, tandis qu'une grande partie des plaines est formée de terres infertiles. La principale cause de l'appauvrissement des sols est l'exploitation inconsidérée des ressources forestières à laquelle se livre une population toujours plus nombreuse pour satisfaire ses besoins en bois de chauffage et en bois d'œuvre, ce qui a provoqué une érosion des sols et une diminution des réserves d'eau atteignant aujourd'hui des proportions que l'on pourrait presque qualifier de catastrophiques. Les déséquilibres écologiques qui en ont résulté ont été extrêmement préjudiciables à l'agriculture. Le taux d'accroissement de la population est d'environ 1,8 % par an. L'espérance de vie moyenne est d'environ 52 ans ; le taux de mortalité infantile est très élevé puisqu'il se situe à 150 pour mille environ. Le produit intérieur brut a augmenté à un taux moyen de 2,7 % par an entre 1970 et 1980. Le progrès économique et social est toutefois entravé par la stagnation de l'agriculture, dont 80 % de la population dépend pour sa subsistance, et par la persistance des déficits de la balance commerciale et de la balance des paiements. Le chômage et le sous-emploi sont largement répandus et le pays souffre d'une mauvaise distribution des revenus et de déséquilibres entre secteurs et entre régions.

LA République démocratique populaire lao, fondée en 1975, est un pays sans littoral, d'une superficie d'environ 237 000 km², dont la population est estimée à 3 750 000 habitants. Le taux de mortalité infantile est d'environ 200 pour 1000 et l'espérance de vie à la naissance a été estimée en 1972 à 50 ans. Il y a un médecin pour 31 000 habitants et un lit d'hôpital pour 458 habitants. Le secteur agricole occupe 80 % de la population et produit deux-tiers environ du PIB. Les principales cultures sont le riz, le coton, le café, le tabac, les légumes et le maïs. La principale ressource naturelle et principal produit d'exportation est le bois de la vaste zone forestière. Le potentiel hydroélectrique et les ressources minérales connues ou supposées sont encore inexploitées ou même inexploitées. Pour le moment, les seules productions minières sont celles de l'étain et du gypse. Les contraintes auxquelles se heurte le développement du pays sont principalement : sa situation de pays sans littoral, la faible densité de la population, l'infrastructure insuffisante en matière de routes, de communications et de moyens de transport et le fait que le pays est exposé aux catastrophes naturelles. La tâche du développement est entravée par les pertes en vies humaines et en biens et la destruction de vastes étendues (près de 40 %) de terres cultivables pendant la longue période de guerres, au cours de laquelle plus de 25 % de la population sont devenus des réfugiés, ainsi que par des catastrophes naturelles (sécheresse en 1977, inondations en 1978).



16. Lesotho

LE Royaume du Lesotho est un petit pays sans littoral et cerné par le territoire d'un voisin économiquement plus avancé et plus puissant, l'Afrique du Sud. Le marché intérieur est très exigu et la *dotation en ressources* est faible. En 1976, date du dernier recensement, le Lesotho avait une *population totale* (de droit) de 1 216 816 habitants, dont 1 064 162 résidents (de fait) et 152 654 ressortissants travaillant en Afrique du Sud. Le rôle vital que jouent les travailleurs migrants dans l'économie du Lesotho est attesté par l'importance de leurs envois de fonds ; environ 156 millions de dollars EU en 1977-1978, soit un montant presque égal au revenu des activités intérieures. Les terres cultivables ne représentent que 13 % de la superficie totale. L'*agriculture* n'en est pas moins le secteur économique le plus important du pays. Avec l'emploi dans les mines d'Afrique du Sud, elle représente la principale source de revenu pour environ 90 % de la population. D'après des estimations, le PNB aurait atteint en 1977-1978 392 millions de dollars EU, aux prix du marché. Le taux d'*alphabétisation* est relativement élevé puisque 60 % environ des habitants sont allés à l'école et que quelque 57 % des enfants âgés de 10 ans et plus ont fréquenté un établissement d'enseignement primaire pendant au moins trois ans. Environ 10 % seulement des habitants ont l'eau courante. Les problèmes socio-économiques du Lesotho tiennent surtout à sa situation géographique. Le pays étant réduit au rôle de réservoir de main-d'œuvre pour les mines et les industries sud-africaines peu d'efforts ont été faits avant l'indépendance pour développer l'infrastructure.



17. Malawi

LA République du Malawi, pays sans littoral, occupe une étroite bande de terres et de lacs d'une superficie totale de 118 500 km², bordée par le Mozambique, la Zambie et la Tanzanie. La *population* totale est d'environ 6 millions d'habitants. L'*espérance de vie* moyenne est de 42 ans. La *mortalité infantile* est de 130 pour mille, mais est beaucoup plus élevée dans les régions rurales. Les soins médicaux sont gratuits mais les installations, désuètes, doivent être améliorées et développées. On compte un *médecin pour 50 000 habitants*. Environ 36 % de la population est *alphabétisée*. Le taux de scolarisation est de 60 % pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et de 4 % au niveau secondaire, c'est-à-dire pour le groupe d'âge de 14 à 18 ans. Les principales cultures agricoles sont le maïs, l'arachide et le manioc (essentiellement cultivé pour la consommation locale), ainsi que le tabac, le thé, le sucre et le coton, produits sur de vastes plantations en vue de l'exportation. L'*exportation des ressources minérales* connues — charbon, bauxite, apatite et uranium — ne paraît pas économiquement rentable. Les possibilités de mise en valeur de ces minéraux et d'autres minéraux restant à découvrir sont à l'étude.

18. Maldives

LA République des Maldives est un archipel de près de 1200 îles dans l'Océan Indien. La plupart des îles sont très peu étendues et aucune n'a plus de 5 km². Deux îles seulement (dont Malé, la capitale) ont une population de plus de 5 000 habitants. La *population totale* est estimée à 153 000 habitants. L'*espérance de vie* à la naissance est estimée à 46 ans et demi. Le *taux d'alphabétisation* des adultes est d'au moins 70 % ; ce pourcentage relativement élevé tient en grande partie à la scolarisation dans les écoles coraniques. Les conditions de santé et d'hygiène sont assez précaires ; l'alimentation en eau potable est insuffisante, les maladies contagieuses et la malnutrition sont très répandues. Il n'existe pas de transports inter-insulaires réguliers et fiables. L'*agriculture* est une activité très secondaire dans l'économie maldivienne. D'après les estimations, elle emploie environ un dixième de la population active. La pêche, suivie du tourisme et des transports maritimes, est la principale activité des Maldiviens et les ventes de poisson aux acheteurs étrangers sont une importante source de recettes d'exportation. La principale industrie non fondée sur les ressources maritimes est la fabrication d'articles en coir (fibres de coco). Il existe également un petit artisanat et des industries familiales. Les taux de croissance économique élevés (entre 10 et 12 % par an) que les Maldives ont obtenus ces dernières années doivent être attribués au tourisme, à la mécanisation de l'industrie de la pêche, à l'activité de la marine marchande et au développement de la capitale, Malé. L'obstacle qui à lui seul entrave le plus le développement des Maldives est le manque de main-d'œuvre qualifiée. Bien que le taux d'alphabétisation soit élevé, le *niveau d'instruction* de l'ensemble de la population reste bas ; en 1977, 20 % seulement des habitants avaient atteint le niveau de fin d'études primaires.



19. Mali

20. Népal

21. Niger

LA République du Mali est un pays africain semi-aride et sans littoral, d'une superficie d'environ 1 240 190 km², situé entre le Sahara et la ceinture soudano-sahélienne. On estime qu'en 1981, étant donné un taux de croissance démographique annuel moyen de quelque 2,5 %, la population atteindra ou dépassera les 7 millions. Plus de 83 % de cette population vivent dans les zones rurales. Plus de 80 % des habitants ont moins de 40 ans, plus de 44 % ont moins de 15 ans (d'après le recensement de 1976). Ces statistiques d'une nation très jeune contrastent avec un *taux de mortalité* effrayant : plus du quart des enfants nés dans les zones rurales meurent avant l'âge de 5 ans. On estime que 3 % de la population souffrent de maladies graves comme la lèpre, la trypanosomiase, la tuberculose et l'onchocercose. L'*espérance de vie* moyenne de l'ensemble de la population est à peu près de 38 ans. En 1975, on estimait que le *taux d'alphabétisation* était de 10 %. Le Mali exporte de la main-d'œuvre très qualifiée mais manque de personnel pour l'exécution de grands projets et pour ses services de santé et d'enseignement. Les *services de santé* sont insuffisants. En 1976, il n'y avait que 212 médecins, soit un médecin pour 4 000 habitants à Bamako, mais un médecin seulement pour 56 000 habitants dans le reste du pays. En 1979, le PIB était estimé à 1100 millions de dollars ; la valeur des exportations à 99 millions de dollars. La même année, les importations s'élevaient à quelque 234 millions de dollars. La facture des importations a été alourdie par la cherté des produits pétroliers et du transport et par les effets de sécheresses successives qui ont amoindri la production alimentaire et nécessité de grosses importations de denrées essentielles. Le Mali possède d'abondantes ressources minérales, dont certaines sont exploitées : or, phosphate, gypse, bauxite, minerai de fer, minerai de manganèse.

PAYS sans littoral situé dans la région de l'Himalaya, le Royaume du Népal a une superficie d'environ 141 000 km² et une population de quelque 14,3 millions d'habitants. Les montagnes, dont l'altitude varie entre 5000 et 8000 m, couvrent le tiers environ du territoire national et les hauts plateaux (1000 à 5000 m) approximativement 45 %, le reste correspondant à la plaine tropicale fertile du Terai. Le *taux d'alphabétisation* est d'environ 24 %. L'*agriculture*, y compris l'élevage, fournit environ 80 % des produits d'exportation et la moitié des matières premières nécessaires à l'industrie, et entre pour environ 60 % dans le PIB. L'*industrie* n'en est encore qu'à ses débuts et emploie moins de 60 000 personnes. En outre, on estime qu'il existe environ 750 000 unités de production à domicile employant plus d'un million de personnes. Le tourisme a connu un grand essor ces dernières années. La situation du Népal en ce qui concerne la *santé* est une des plus médiocres du monde. Le *taux de mortalité infantile* est très élevé ; on compte un seul médecin pour 39 000 habitants ; la ration calorique moyenne de la population est inférieure au minimum recommandé. Depuis 1950 des services de santé communautaires ont été créés et le paludisme a quasiment disparu dans le Terai. L'*espérance de vie* à la naissance est estimée à 43 ans. En 1979-1980, plus d'un million d'enfants étaient inscrits dans 10 000 écoles primaires dotées d'un total de 27 000 maîtres. L'effectif des écoles secondaires était de 500 000 élèves, tandis que plus de 39 000 étudiants étaient inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur.

LA République du Niger est un pays enclavé de la région du Sahel ; le point de son territoire le plus proche de la mer est à 760 km du port de Cotonou. D'une superficie totale d'environ 1 267 000 km², le pays compte approximativement 5,1 millions d'habitants (recensement de 1977). Quelque 90 % de la population vivent dans des communautés rurales, y compris une population nomade estimée à environ 740 000 habitants. Le *taux de natalité* est estimé à 52 pour mille, le *taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans* à 500 pour 1000. Actuellement, 30 % environ des villages et hameaux du pays sont correctement approvisionnés en eau. Au cours des cinq dernières années, l'économie nationale a connu une forte croissance. En 1980 le produit intérieur brut a été estimé à environ 250 millions de dollars EU en prix courants. Malgré la récente sécheresse qui a durement frappé la culture de l'arachide, la production agricole du pays permet de couvrir environ 75 % des besoins alimentaires de la population. Les principaux produits d'exportation sont l'uranium, le bétail, le niébé (un haricot local), les cuirs et les peaux, les huiles comestibles et le coton. Les importations consistent en un large éventail de biens de consommation et d'équipement ainsi que de produits pétroliers. La balance commerciale souffre d'un déficit chronique. Les ressources naturelles du pays, conditions de son développement futur, sont la terre, l'eau et les richesses minérales. Sur les 15 millions d'hectares de terres arables, seul un cinquième environ est actuellement cultivé. Les richesses minérales sont constituées par des gisements d'uranium, de charbon, de phosphate, de calcaire, de minerai de fer, de molybdène, de manganèse, de lithium, de cassitérite et d'autres minerais et minéraux. La production d'uranium du Niger représente environ 10 % de la production mondiale.



22. Ouganda

23. Rwanda

24. Samoa

LA République de l'Ouganda, qui a une superficie totale d'environ 241 000 km², est doublement désavantagée du fait qu'elle est à la fois au nombre des pays les moins avancés et sans littoral — son principal débouché vers la mer étant le port de Mombasa (Kenya), à environ 1 280 km de sa capitale, Kampala. En 1980, sa population a été chiffrée à 12,6 millions d'habitants dont 90 % environ vivant dans les zones rurales. Dans l'économie de l'Ouganda, c'est l'agriculture qui joue le rôle prédominant. Plus de 80 % de la population rurale vit de l'agriculture. De tout temps, le principal produit d'exportation de l'Ouganda a été le café — et plus particulièrement le café *robusta*. Les exportations de coton, de thé, de tabac, de cuivre blister, de cuirs et peaux et de tissus de coton ont commencé à diminuer dès le milieu de la décennie 70. Les exportations de thé, qui avaient été en moyenne de 16 000 tonnes pendant la période de 1970-1972, atteignaient à peine 1000 tonnes en 1979. Les exportations de sucre étaient tombées à un niveau négligeable, et la production ne suffisait même pas à l'approvisionnement du marché intérieur. L'économie ougandaise connaît actuellement des problèmes économiques et sociaux difficiles à résoudre. La base de la production dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie et des mines a été détruite. Il y a de graves pénuries de biens de consommation et de biens intermédiaires pour la production, de sorte que le taux d'inflation atteint des nombres à quatre chiffres. Les services sociaux de base dans le domaine de la santé, de l'éducation, du logement et de l'approvisionnement en eau fonctionnent seulement à services très réduits.

PAYS complètement enclavé, la République rwandaise est située au point de rencontre de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'est. Placé au cœur de la région des grands lacs et des volcans, le Rwanda, qui occupe un territoire de 26 338 km², est un pays essentiellement montagneux. Selon le recensement d'août 1978, la population totale s'élevait à 4,8 millions d'habitants. Les enfants de moins de 15 ans représentaient 47,5 % de la population. Dans le domaine de la santé, on compte 1 médecin pour 28 700 habitants et un lit d'hôpital pour 711 habitants. En 1978-79, 515 700 élèves ont été inscrits dans les écoles primaires et 2,3 % d'élèves sortant du primaire ont continué dans l'enseignement post-primaire. Le secteur agricole rwandais qui occupe 93 % de la population est bloqué dans son développement par la raréfaction croissante des terres et la dégradation des sols. 60 % des familles agricoles disposent de moins d'un hectare de terres agricoles et les terres disponibles sont de valeurs agricoles très différentes. Les recettes d'exportation agricoles, où domine le café, sont faibles. Le Rwanda souffre du handicap constitué par la faiblesse des autres ressources naturelles : celles relatives aux mines et carrières. L'industrie minière a contribué pour 3 % au produit intérieur brut en 1978. La production est éparpillée à travers tout le pays. On produit principalement de la cassitérite et de la ferberite.

LE Samoa est un pays insulaire du Pacifique Sud qui a accédé à l'indépendance en 1962. Il se compose de sept îles dont la superficie totale est de 2 850 km² environ et la population de 161 000 habitants ; à peu près un Samoan sur deux a moins de 20 ans. Les trois quarts des habitants vivent sur l'île d'Upolu ; le reste vit dans sa grande majorité sur l'île de Savaii. La majorité de la population active pratique principalement l'agriculture de subsistance. Les cultures d'exportation sont le coprah, le cacao et le taro. Le pays possède en outre d'importantes ressources forestières. Le secteur manufacturier, qui ne représente qu'une faible partie du PIB, comprend quelques usines de taille moyenne qui produisent de la bière, des cigarettes, des fourrages et des allumettes. L'espérance de vie à la naissance est d'environ 63 ans et la mortalité infantile voisine de 37 pour mille. Le niveau de l'enseignement est relativement bon et le taux d'alphabétisation dans la langue du pays est élevé. Quelque 70 % des enfants fréquentent une école secondaire. L'économie du Samoa se heurte à toute une série de difficultés : l'isolement du pays et l'éloignement par rapport au reste du monde ; le manque de ressources minérales ; la zone de pêche relativement exiguë qui n'est pas très poissonneuse ; la forte dépendance à l'égard du commerce extérieur ; la sensibilité aux fluctuations des cours mondiaux du coprah et du cacao ; la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (d'après les estimations, l'émigration touche environ 2000 personnes par an).



27

25. Somalie

LA République démocratique somalie, d'une superficie totale de 638 000 km², se trouve dans la Corne de l'Afrique. Les précipitations sont peu abondantes et irrégulières, de sorte que le pays vit sous la menace constante de la sécheresse. A l'heure actuelle, l'afflux des réfugiés chassés de chez eux par le conflit de l'Ogaden et la sécheresse qui sévit dans les régions voisines pèsent d'un poids très lourd sur l'économie somalienne. En plus de la population autochtone, on compte aujourd'hui près de 1,25 million de réfugiés qui vivent dans des camps, et 800 000 autres dispersés dans tous le pays. La population somalienne (réfugiés non compris) est actuellement évaluée à 5 millions d'habitants. Elle comprend 2,8 millions de nomades, 1,1 million de ruraux sédentaires et 1,1 million de citoyens. Les enfants de moins de 15 ans représentent presque 47 % de la population totale. Le taux de mortalité infantile est de 177 pour 1000 et l'espérance de vie de 41 ans. Le taux d'analphabétisme est évalué à 30 %. L'agriculture et les activités connexes occupent 80 % de la population active et sont à l'origine des 60 % du produit intérieur brut. Le cheptel est la ressource renouvelable la plus importante ; 75 % des recettes d'exportation proviennent de cette activité. Selon les estimations, il y a 5,2 millions de chameaux, 2,74 millions de bovins, 9,43 millions d'ovins et 15,12 millions de caprins. Les eaux côtières sont riches en ressources halieutiques ; cependant l'industrie de la pêche n'est pas développée.

26. Soudan

AVEC une superficie de 2,5 millions de km², la République démocratique du Soudan est le plus grand pays d'Afrique. Elle a une population de 18 millions d'habitants seulement et, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays les moins avancés, la croissance démographique n'a rien d'excessif. La carence en main-d'œuvre a été aggravée par l'émigration des travailleurs qualifiés vers les riches pays pétroliers de la région. L'espérance de vie est de 46 ans. Près de 80 % des adultes sont illettrés et environ la moitié des enfants ne vont pas à l'école. Le Nil est l'artère vitale du pays. Il relie le nord et le sud du pays, il est une importante source d'hydro-électricité et une ressource vitale pour l'agriculture. Le coton est la principale culture de rapport. Longtemps, il a fourni à lui seul près de 80 % des recettes d'exportation. Pendant les dix dernières années, on a fait un effort délibéré pour diversifier les cultures : la part de l'arachide, du blé, des fruits et des légumes dans la production agricole a augmenté sensiblement. 10 % seulement des terres disponibles étant cultivées, un vaste potentiel agricole reste inutilisé. Toutefois l'agriculture fournit environ 40 % du produit intérieur brut et près de 95 % des exportations. La contribution du secteur industriel à l'économie est encore modeste, la part de la production industrielle dans le PIB étant inférieure à 6 %. Le Soudan possède quelques industries de remplacement des importations, dont les principales sont celles du textile, du sucre, du ciment, de la chaussure, des boissons alcoolisées et non alcoolisées. L'industrie lourde se limite à des cimenteries et à une certaine transformation du pétrole.

27. Tanzanie

LA République-Unie de Tanzanie, d'une superficie totale de quelque 945 000 km², dont 5,4 % de terres arables cultivées en permanence, a une population totale d'environ 17 millions d'habitants, qui s'accroît de 3 % par an. La population urbaine représente 13 % de la population totale. Le produit intérieur brut était estimé à 4 milliards 354 millions de dollars en 1978. L'espérance de vie moyenne à la naissance était de 51 ans et la mortalité infantile de 150 pour 1000 naissances vivantes. Tous les services de santé fournis par les établissements officiels de santé sont gratuits. La Tanzanie connaît de graves problèmes dus aux carences nutritionnelles. La malnutrition protéique provoque chaque année la mort d'environ 50 000 enfants d'âge pré-scolaire. En 1978, l'agriculture assurait 39,5 % du revenu national (contre 9,3 % pour l'industrie et 11,5 % pour l'infrastructure). Après l'indépendance (1961), l'attention s'est portée avant tout sur la production vivrière et les cultures d'exportation, et le développement intégré des régions rurales qui assurent la subsistance de plus de 90 % de la population du pays. Cette nouvelle politique a été consacrée par le Déclaration d'Arusha (1967) qui est à la base de l'idéologie nationale de l'Ujamma (c'est-à-dire la vie familiale africaine traditionnelle qui consiste en une vie et un travail en commun dans le cadre d'une même unité). En faisant porter l'effort sur la production des éléments de base, la Tanzanie a pu éviter des pénuries alimentaires générales et ne recourir à l'aide alimentaire que les années de sécheresse grave. Selon les chiffres de l'Organisation des Nations Unies, la Tanzanie est au troisième rang des pays les plus gravement touchés et a perdu un huitième environ de son pouvoir d'achat national au cours de la période 1972-1976 en raison de la détérioration des termes de l'échange.



29

28. Tchad

La République du Tchad n'ayant fourni aucun rapport d'information sur le pays, les chiffres suivants — à l'exception de la superficie — viennent de l'Organisation des Nations Unies.

Superficie : 1 284 000 km²

Population : 4 400 000 (1979)

Espérance de vie à la naissance : 43 ans (1978)

Taux de mortalité : 160 pour mille (1978)

Taux d'alphabétisation des adultes : 17,8 % (1960)

29. Haute-Volta

La République de Haute-Volta est un pays enclavé, sans débouché maritime national, et loin des ports (Abidjan par le chemin de fer : 1 145 km ; Lomé par la route : 1 020 km). Il s'étend de part et d'autre du plateau Mossi, dôme aplati de roches cristallines donnant dans leur ensemble des sols pauvres, peu perméables, pauvres en eaux souterraines. Les vallées des Volta plus fertiles et mieux arrosées sont l'asile des simulies (moustiques piqueurs), vecteurs de l'onchocercose (cécité), et ne peuvent être peuplées que depuis les campagnes d'éradication de cette maladie. Le climat est chaud et sec. La population est essentiellement rurale ; le recensement de 1975 dénombrait 5 638 203 habitants dont 5 127 000 ruraux. La population est jeune avec 17,3 % de 0 à 4 ans et 24,9 % de 5 à 14 ans. La pression démographique entraîne un fort courant migratoire vers les pays côtiers. 91,8 % de la population active est occupée dans l'*agriculture* contre 3,5 % dans le secteur *industriel* et 4,7 % dans le secteur *tertiaire*. Les salariés sont 41 600. Les cultures pratiquées sont essentiellement les cultures vivrières. La commercialisation est inférieure à 15 % de la production, le reste étant consommé par les producteurs. Le taux d'*analphabétisme* est élevé : 92,5 %. Entre 1970 et 1980, le PIB a progressé de 0,6 % par an en francs constants. La Haute-Volta est pauvre en *ressources énergétiques*, à part le bois qui fournit l'énergie nécessaire à la cuisson des repas, mais au prix d'une *déforestation* inquiétante.

30. Yémen

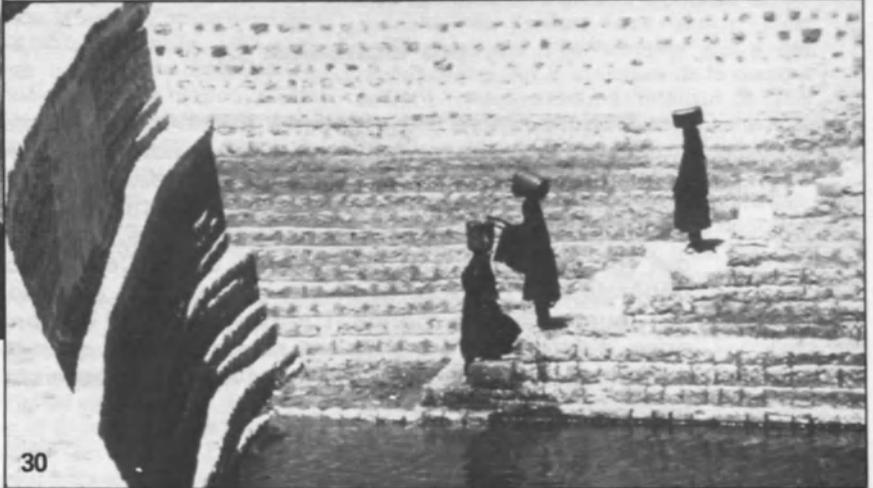
La République arabe du Yémen, dont le territoire couvre une superficie d'environ 195 000 km², est située dans la partie sud-ouest de la péninsule arabique. D'après le recensement de 1980, la population est d'environ 6,5 millions d'habitants. L'espérance de vie à la naissance est de 35,7 ans pour les femmes et de 38,3 ans pour les hommes. Le taux d'*alphabétisme* dépasse à peine 10 %. L'*agriculture*, où la population est employée à concurrence d'environ 83 %, est toujours considérée comme le pivot de l'économie nationale, mais la part du secteur agricole dans le PIB a sensiblement fléchi ces dernières années, tombant à environ 29 %. La production agricole se compose principalement de céréales alimentaires et de produits animaux. Entre 1966 et 1981, la contribution du secteur manufacturier au PIB s'est chiffrée à 5 %. Depuis 1962, de nouvelles industries ont été implantées, matières plastiques, confiserie et boissons non alcoolisées. Un total approximatif de 600 000 travailleurs — soit quelque 20 % de l'effectif de la main-d'œuvre — émigrent à titre temporaire dans les pays du Golfe et, en particulier, en Arabie Saoudite. Leurs envois de fonds constituent, certes, un précieux apport du point de vue de la balance des paiements, mais les projets de développement du pays pâtissent de la pénurie de main-d'œuvre, qualifiée et non qualifiée, qu'entraîne cet état de choses. Les autres obstacles au développement du Yémen comprennent des contraintes d'ordre structurel et administratif, la faible dotation du pays en ressources, le caractère montagnoux du pays et la manque d'eau.



28



31



30

31. Yémen démocratique

LA République démocratique populaire du Yémen, pays devenu indépendant en 1967, compte environ 337 000 km² de superficie et, d'après les estimations, avait une population de 1,9 million d'habitants en 1980. Outre les ressources humaines, ses principales ressources sont la pêche, le port d'Aden, la raffinerie de pétrole d'Aden et le sel. L'espérance de vie à la naissance est d'environ 46 ans et le taux de mortalité infantile de près de 114 pour 1000. Il y a 1,1 médecin pour 10 000 habitants. Le taux d'analphabétisme serait d'environ 80 %. L'agriculture n'est pratiquée que sur 80 000 hectares environ (environ 0,2 % de la superficie totale) à cause surtout de la pénurie d'eau. La saison des pluies est brève et irrégulière ; les eaux souterraines permettent une certaine irrigation. Environ 40 % de la main-d'œuvre du pays est employée dans le secteur agricole. La production animale représente à peu près la moitié de la valeur totale de la production du secteur agricole, mais elle est loin de répondre à la demande des consommateurs. Grâce à un littoral assez étendu (près de 1 200 km), le Yémen démocratique possède des ressources halieutiques importantes qui sont une source appréciable de recettes d'importation. Outre la raffinerie de pétrole d'Aden, le secteur industriel recouvre la production de sel, les mines et carrières, la fabrication d'articles d'origine agricole (produits alimentaires, cigarettes, textiles, articles en cuir) et certaines industries de remplacement des importations (peintures, allumettes, produits en plastique, tuiles, clous et autres articles). Les principaux obstacles au développement sont la faible dotation en ressources naturelles, le climat défavorable, le terrain accidenté et le manque de techniciens et de cadres.

Crédits photographiques pages 17 à 27 © Copyright

- | | |
|--|---|
| (1) Laurence Brun, Paris | (17) James Pickerell, International Development Association |
| (2) Banque Mondiale, Paris | (18) Henri Granier, Atlas Photo, Paris |
| (3) Guy Le Querrec, Magnum, Paris | (19) André Lepage, Paris |
| (4) Ian Brinkworth, Parimage, Paris | (20) Yvette Vincent Alleaume, Paris |
| (5) G. Tortoli, FAO, Rome | (21) Dominique Darbois, Paris |
| (6) Naud, AAA Photo, Paris | (22) Myers, AAA Photo, Paris |
| (7) Christophe Naigeon, Paris | (23) Jacques Windenberger, Rapho, Paris |
| (8) Leon Herschtritt, Rapho, Paris | (24) Andia, Atlas Photo, Paris |
| (9) Picou, AAA Photo, Paris | (25) Naud, AAA Photo, Paris |
| (10) Paul Conklin, International Development Association | (26) Naud, AAA Photo, Paris |
| (11) Christophe Naigeon, Paris | (27) Georg Gerster, Rapho, Paris |
| (12) Hao Qui, Paris | (28) Leon Herschtritt, Rapho, Paris |
| (13) Bouby, AAA Photo, Paris | (29) T. Page, FAO, Rome |
| (14) George Rodger, Magnum, Paris | (30) Pascal Maréchaux, éditions chêne-Hachette |
| (15) Blair Seitz, Parimage, Paris | (31) Brian Brake, Rapho, Paris |
| (16) M. de Vreede | |

La jeunesse africaine entre la tradition et la modernité

par Boubakar Ly

Les Nations Unies ont proclamé 1985 l'Année internationale de la jeunesse et l'Unesco, pour contribuer à sa préparation, vient de publier *la Jeunesse des années 80* (voir la page 35). Ce livre contient une synthèse sur les perspectives de la jeunesse dans l'actuelle décennie, qui fut présentée à la 21^e session de la Conférence générale de l'Unesco, et un panorama de la situation des jeunes dans le monde. L'article publié ici se compose d'extraits d'un chapitre consacré aux changements rapides que connaît aujourd'hui la jeunesse africaine.

UN bref examen de la condition de la jeunesse dans la société africaine traditionnelle fait apparaître un certain nombre de caractéristiques. La première concerne le caractère limité et relativement restreint de la société traditionnelle qui était organisée non pas à une échelle nationale mais ethnique, tribale, clanique et lignagère. L'ensemble social réel était très souvent constitué par les descendants vivants d'un ancêtre commun connu. Ces derniers étaient regroupés à l'intérieur des villages où ils participaient à d'autres groupes qui n'étaient pas de parenté, par exemple, les groupes d'âge, les groupes d'affinités, etc.

Tout le système social était cimenté par la référence aux ancêtres, qui étaient les fondements et les garants de l'ordre social. La tradition légitimée par les ancêtres était le facteur principal de l'intégration sociale.

Le jeune Africain évoluait dans ce contexte social et éthique. En effet, il était pris en charge à tous les moments de son existence, soit individuellement, soit d'une manière collective, par la communauté et ses différentes institutions et personnes.

Dès son jeune âge, la famille lui apprenait à vivre avec un entourage social large, ce qui finissait par créer chez lui une *habitude à la présence d'autrui*.

La communauté globale, de son côté, lui présentait les adultes comme interchangeables et donnait à chacun d'entre eux le droit de l'éduquer. Il en était de même des groupes d'âge qui parachevaient la formation en donnant une éducation collective ayant pour

caractéristique essentielle la prise en charge des jeunes par eux-mêmes.

D'une manière générale, le type d'éducation en vigueur était diffus, informel, pragmatique et fonctionnel. Il y avait plusieurs aspects dont la formation professionnelle n'était pas le moindre. Cette dernière était, dans la société africaine traditionnelle, une modalité de l'être, dans la mesure où elle était inscrite dans la nature des choses.

La progression dans la formation était liée à l'accroissement de la maturité dans la vie. La formation professionnelle avait, entre autres fonctions, celle d'assurer la reproduction de la situation du père, de la mère ou, d'une manière générale, de la personne qui avait la charge de l'enfant. La mobilité sociale et professionnelle était inconnue dans ce type de société. La reproduction de la situation de l'autorité dont dépendait le jeune était facilitée par la tradition familiale, qui fonctionnait ici comme une idéologie de justification. La tradition-idéologie avait pour fonction d'« enfoncer » le jeune dans sa condition sociale et dans sa profession. Autrement dit, la société présentait au jeune sa condition comme prestigieuse parce que ayant été celle des ancêtres fondateurs et de tous leurs descendants dans la profondeur du temps.

Dans un tel contexte, le travail, quel qu'il soit, avait du prestige. Les jeunes acceptaient et aimaient leur métier. Ils n'avaient qu'une seule hâte, c'était de terminer leur formation et de s'intégrer dans les structures de production familiale que la société avait eu l'habileté de présenter en même temps comme des structures de prestige et d'honneur. Une fois leur formation achevée, les jeunes étaient *installés dans la vie* par la société. Cette « installation », il faut le préciser, se faisait au moment où la société la jugeait opportune. Elle consistait à affirmer l'individualité du jeune à l'intérieur de la collectivité. En quelque sorte, le jeune venait modeler son existence dans celle du groupe.

La société africaine traditionnelle n'autorisait pas et n'encourageait pas le jeune à prendre son indépendance. La « libération » dans la société traditionnelle consistait à séparer pour enfoncer davantage dans le groupe. On notait des formes d'impatience et de contestation des jeunes, mais elles étaient les signes de leur volonté d'acquiescer le plus rapidement possible la seule forme de liberté possible dans ce type de société : *la liberté de s'enraciner*.

La société en tant que telle n'était jamais mise en question : on ne cherchait pas à s'affranchir de la tutelle des parents, à aller faire sa vie ailleurs, on visait plutôt à s'intégrer à la société en devenant plus responsable et en participant à sa reproduction. L'acte de liberté se trouvait dans la volonté de participer à la reproduction de la société. Les jeunes, une fois responsables, contribuaient à la continuation de la société en actualisant à leur niveau les modèles traditionnels d'autorité qui sont en fait des modèles culturels propres à l'Afrique.

La référence aux modèles d'autorité et de dignité était facilitée par un autre aspect de l'éducation des jeunes : l'éducation historique. En effet, dans la logique de cette société ayant pour fondement les ancêtres, la conscience d'appartenance à la communauté était créée, entretenue et renforcée par la référence permanente aux ancêtres, par conséquent à l'histoire du groupe. Cette histoire poursuivait le jeune partout, il y baignait dans la mesure où à tout moment il était situé dans la lignée. La succession généalogique n'était pas simplement un *fait* mais encore une *valeur*. La généalogie avait une valeur de prestige, de devise. La succession des noms des ancêtres était un facteur d'« éloge ». Elle avait pour fonction, lorsqu'elle était *affirmée*, d'intégrer le jeune dans une ligne d'honneur, une structure d'honorabilité.

Cette référence permanente à l'histoire de la famille par l'intermédiaire d'ancêtres mythiques ou légendaires et par l'intermédiaire d'un certain nombre de héros positifs était une technique efficace d'intégration psychologique visant à renforcer l'esprit communautaire en le plaçant sur une base large qui apparaissait (toutes proportions gardées) comme l'équivalent de l'esprit national actuel.

L'existence de cet esprit de communauté contribuait fortement à créer chez les jeunes un *esprit de service* que l'éducation familiale avait déjà contribué à leur donner.

Le système de valeurs était tel que la jeunesse avait le *devoir de servir*. Un jeune quel qu'il soit était disponible et pouvait être mobilisé à tout moment par un adulte quelconque ou par la collectivité pour un service. Le service communautaire était donc loin d'être une corvée, il était inscrit dans la nature des choses. En définitive, le jeune Africain de la société traditionnelle, tel que le formait le système d'éducation, se caractérisait par un certain nombre de traits qui étaient d'ailleurs liés les uns aux autres : l'habitude de vivre avec les autres ; l'esprit de service ; l'identification à ses parents ; l'acceptation de sa condition et l'amour du métier ; l'enracinement dans les valeurs de la communauté ; la conscience aiguë d'appartenance et l'identification au groupe. Ces traits se conjuguent avec d'autres pour former un type d'homme africain qui a pu être présenté comme étant l'expression d'un *humanisme paysan*. La jeunesse africaine qui, dans la période traditionnelle, attire

BOUBAKAR LY, éducateur sénégalais, est Maître assistant de sociologie à l'université de Dakar. Il est l'auteur de nombreuses études sociologiques sur les institutions africaines. Cet article est extrait de « *La jeunesse africaine entre la tradition et la modernité* », sa contribution à *La Jeunesse des années 80*, livre que vient de publier l'Unesco (voir page 35).

l'attention par son adaptation à la société, a commencé à poser des problèmes à la société et à se saisir elle-même comme problème lorsque la société africaine a connu des changements profonds. Ces changements ont surtout été introduits par la colonisation, ensuite ils ont été repris et développés sur de nouvelles bases par les « indépendances ».

Les problèmes de la jeunesse présentent un nouveau visage dans la société moderne. La société moderne est issue de la colonisation et se caractérise par un certain nombre de traits : économie de marché, division du travail complexe et organique, accroissement démographique, apparition de centres urbains, constitution d'entités politiques nationales. Elle est, par ailleurs, intégrée dans un monde qui se caractérise par l'inégal développement, la domination coloniale, néo-coloniale, impérialiste d'une manière générale.

C'est dans ce contexte général que la jeunesse est devenue un problème et que la société est devenue un problème pour les jeunes. Il est difficile, comme on l'a souvent fait, de séparer la jeunesse des autres groupes sociaux. Ses problèmes sont liés à ceux de toute la société et leur particularité semble avoir été exagérée.

Il est possible d'avancer que ce qui caractérise essentiellement la situation de la jeunesse moderne, c'est l'absence d'intégration. La jeunesse africaine moderne est inadaptée — en fait et psychologiquement — à la société. Cette inadaptation est due à plusieurs raisons.

L'un des phénomènes les plus remarquables de la société africaine contemporaine semble être l'accroissement démographique et l'importance des jeunes. En 1976, sur 413 000 000 d'habitants que comptait l'Afrique, 253 649 000 étaient des jeunes de zéro à vingt-quatre ans, soit un peu plus de la moitié. Le taux moyen annuel d'accroissement de la population africaine de 1975 à 1980 a été estimé à 2,8 %.

Cet accroissement général de la population s'est accompagné d'un réaménagement interne des structures sociales et, par une sorte de paradoxe, le champ social d'intégration des individus s'est rétréci.

En effet, le groupement social dans lequel évolue le jeune est devenu moins large, la parenté ayant cessé d'avoir les dimensions qui étaient les siennes.

Les clans et les lignages ont disparu, cédant la place à la famille élargie, et en milieu urbain à la famille conjugale qui est en train de s'installer. Ce rétrécissement du champ social s'accompagne d'un processus d'individuation. L'individu devient une réalité sociologique. L'importance de l'autonomisation des familles conjugales et des individus a, néanmoins, été exagérée. En effet, si à la campagne le problème ne se pose pas, en milieu urbain des réseaux de parenté plus ou moins larges existent encore. Les familles conjugales et les individus se trouvent intégrés dans des réseaux sociaux et il est rare de voir des familles conjugales ou des individus tout à fait seuls. Une parenté est toujours « derrière », qui, si nécessaire, peut avoir parfois des aspects compensatoires. En Afrique, il est en effet fréquent que, lorsqu'une parenté réelle n'existe pas (une parenté biologique, par exemple), on lui substitue une parenté de compensation (une parenté sociale).

C'est dans ce contexte qu'il faut placer la jeunesse moderne. Elle évolue dans un

système social nouveau, mais qui garde certaines des caractéristiques de la société traditionnelle.

La société globale dont dépend le jeune Africain moderne a pris la forme de l'Etat, lequel s'est substitué à la communauté clanique traditionnelle. C'est à lui qu'il appartient désormais de lui conférer son statut politique, sa nationalité, et c'est également à lui de le prendre en charge pour son éducation. Autrement dit, un groupement abstrait, rationnel, bureaucratique, en rupture avec la famille, s'est substitué à un groupement concret, fondé sur le sentiment en continuité avec la famille parce que reposant sur la parenté. De plus, cette réalité nouvelle qu'est l'Etat n'est pas le résultat de la dynamique interne de la société africaine. Pour s'installer, elle a dû tailler dans le « vif » et se substituer à ce que Claude Lévi-Strauss appelle les modèles faits à la maison. L'Etat africain a été installé de l'extérieur, ce qui explique qu'il ne soit pas toujours fonctionnel par rapport aux structures sociales préexistantes, bien que les sociétés africaines l'aient adopté et aient réinterprété (au sens sociologique du terme) certains de ses aspects.

Désormais, il n'existe presque plus rien entre la famille et l'Etat, et beaucoup de secteurs de l'éducation traditionnelle qui étaient pris en charge par les institutions intermédiaires telles que les classes d'âge, les groupes initiatiques et la communauté des adultes, sont laissés en friche. La famille moderne ne peut plus les assumer et l'Etat tel qu'il est conçu n'est pas fait pour cela. L'éducation nouvelle se trouve alors éclatée, et l'Etat, qui a remplacé la communauté globale, prend seulement en charge un aspect de l'éducation : la formation intellectuelle.

Toutes les sociétés africaines contemporaines adhèrent au mouvement mondial actuel qui fait de l'instruction élémentaire un droit pour tout citoyen. La Déclaration des Droits de l'Homme fait obligation à tout Etat qui adhère à la Charte des Nations Unies d'assurer la première instruction de ses citoyens. L'Afrique, en 1961, à Addis-Abeba, avait adopté une résolution selon laquelle tous les Etats participants s'engageaient à parvenir, en 1980, à une scolarisation totale. Dans l'accomplissement de cet objectif, ils se sont heurtés à des obstacles dont les Conférences de Nairobi, de Lagos, et bien d'autres, se sont fait l'écho.

Malgré les efforts appréciables qui ont été faits, l'Afrique apparaît encore aujourd'hui comme un continent où l'ignorance est assez développée. Sa part dans le total mondial d'analphabétisme pour la classe d'âge de quinze ans et au-dessus était de 18,7 % en 1970. On estime qu'elle atteindra 19,7 % en 1990. Les illettrés africains de quinze à dix-neuf ans constituaient pour la même année 26,8 % de la part mondiale. En 1975, 51,1 % des enfants de six à onze ans, 31,2 % de douze à dix-sept ans et 5,8 % de dix-huit à vingt-trois ans étaient inscrits à une école. Au total 32,3 % seulement des jeunes de six à vingt-trois ans étaient dans une école. On estime que le taux de scolarisation de la même tranche d'âge atteindra 41,8 % en 1980... Le nombre des filles scolarisées pour la période 1965-1975 est de 6,8 %. Ainsi, un grand nombre de jeunes reste donc en dehors du système d'instruction. Les institutions extra-familiales de formation n'existant presque plus, des jeunes restent ainsi sans aucune formation collective. Ceux du milieu rural peuvent être encore — à défaut d'une éducation

générale — initiés à une profession, ce qui n'est pas le cas des jeunes du milieu urbain, qui sont souvent condamnés à ne recevoir d'autre éducation que celle de la rue.

La seconde difficulté à laquelle se heurte l'école moderne tient à ce qu'elle ne forme plus l'homme. En effet, son orientation est telle qu'elle a fragmenté une éducation qui, à l'origine était totale. Les sociétés africaines n'ont pas connu l'école qui est un fait culturel apparu dans l'histoire d'autres civilisations. L'école, dans sa forme classique, ne s'adresse qu'à une partie de la totalité psychologique : l'intellect. Une formation intellectuelle s'est substituée à une formation totale et l'école africaine moderne ne s'adresse plus qu'à un seul aspect de la personnalité de l'enfant. Le résultat, c'est qu'une coupure s'est installée qui a des répercussions sur la structure de la personnalité. L'enfant se meut à l'intérieur de deux univers en rapport de discontinuité : la famille et l'école. L'accent a été mis sur le fait qu'en Afrique « l'entrée à l'école » correspond à l'entrée dans un univers intellectuel, froid, abstrait, rationnel, qui s'oppose à l'univers affectif de la famille. Il est vrai que cette coupure entre les deux univers est un fait universel et que dans toutes les sociétés du monde l'entrée à l'école provoque chez l'enfant un traumatisme. Néanmoins, dans le cas de l'Afrique, il s'y ajoute le fait que l'école et la famille correspondent à des univers culturels différents. La coupure entre l'école et la famille a tendance à se maintenir, de même que la fragmentation du processus éducatif.

L'école est en rupture avec la société. Le passage de la famille à l'école correspond à un déplacement linguistique. L'utilisation d'une langue étrangère constitue à elle seule un fait d'aliénation mais celui-ci se manifeste aussi dans le contenu de l'enseignement. L'inadaptation des programmes scolaires a beaucoup attiré l'attention des spécialistes. Dans les différents textes qui sont proposés aux enfants, les situations culturelles africaines n'apparaissent pas, le vécu n'est pas exprimé au point de vue des faits et des valeurs. Les situations, les gestes, les comportements, les attitudes et les propos n'ont souvent aucun caractère africain. Dans ces conditions, il est difficile aux enfants de comprendre tout à fait les modèles qui leur sont proposés et de s'identifier à eux.

La situation présente également cet inconvénient de faire pénétrer profondément, souvent d'une manière inconsciente, des modes d'être étrangers. L'école participe donc d'une manière non négligeable au déracinement des jeunes Africains. Il semble que l'école continuera à jouer ce rôle dans les années à venir si des redressements ne sont pas effectués.

La société traditionnelle assurait la formation et le placement, ce qui était automatique, alors que la société moderne connaît des difficultés sur ce plan. En raison de la complexité de la division du travail, les professions se sont multipliées et, avec elles, la mobilité professionnelle.

Dans le nouveau système de valeurs de l'Afrique, la profession s'est individualisée et les jeunes n'exercent plus forcément la profession de leurs parents. Ils ont été, dans un certain sens, « libérés », mais à quel prix ? En dehors du monde paysan et de certains secteurs de l'artisanat, la famille n'assure plus la formation professionnelle. L'Etat, qui a pris la place des institutions collectives traditionnelles, ne l'assure pas davantage. ▀

De l'enracinement communautaire...

« Le jeune Africain de la société traditionnelle, tel que le formait le système d'éducation, se caractérisait par un certain nombre de traits qui étaient d'ailleurs liés les uns aux autres : l'habitude de vivre avec les autres ; l'esprit de service ; l'identification à ses parents ; l'acceptation de sa condition et l'amour du métier ; l'enracinement dans les valeurs de la communauté ; la conscience aiguë d'appartenance et l'identification au groupe... On notait des formes d'impatience et de contestation des jeunes, mais elles étaient les signes de leur volonté d'acquérir le plus rapidement possible la liberté de s'enraciner. »



Photo Paul Strand © Aperture Inc. New York Tirée de *Le Ghana*, éd. du chêne, Paris



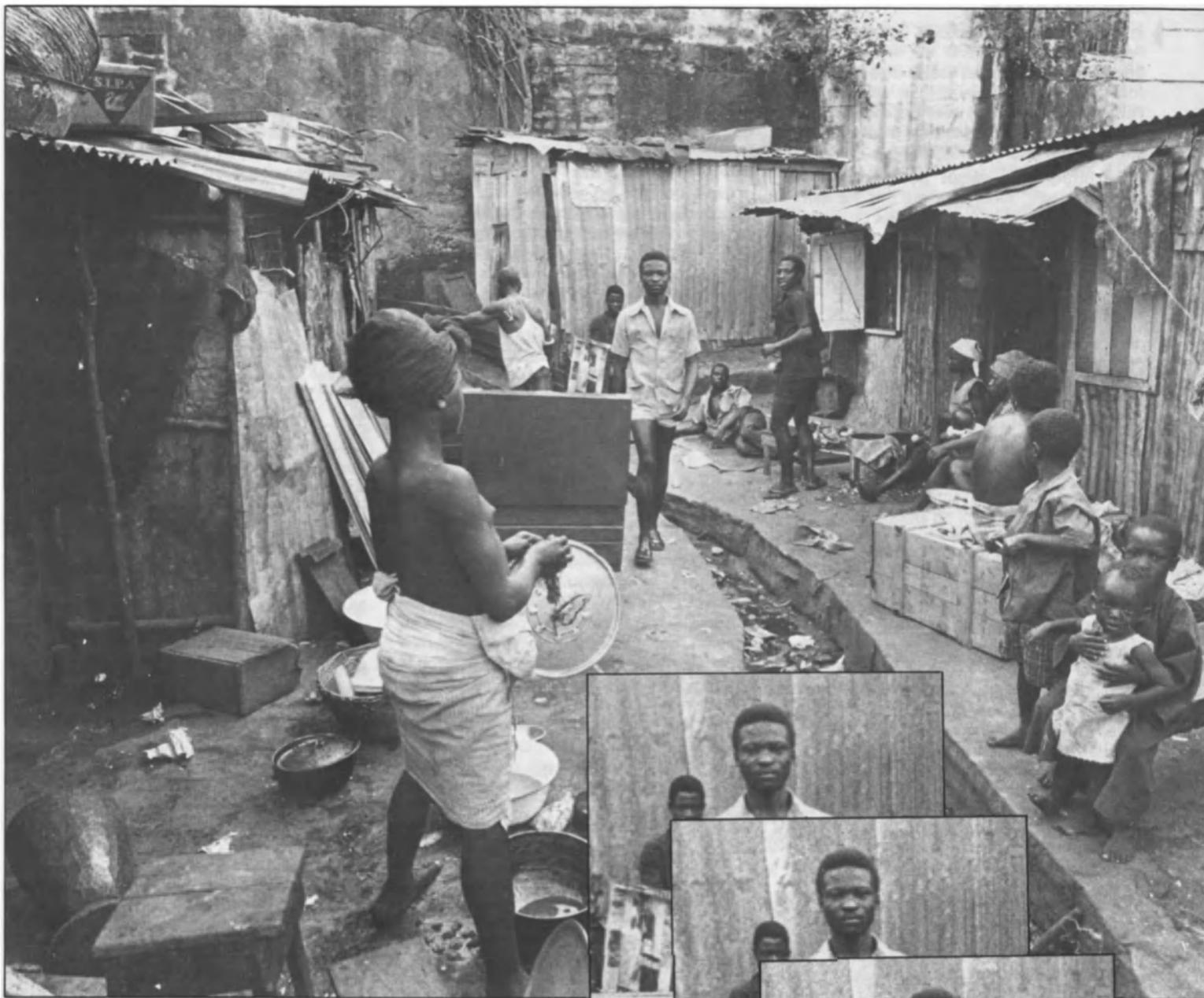
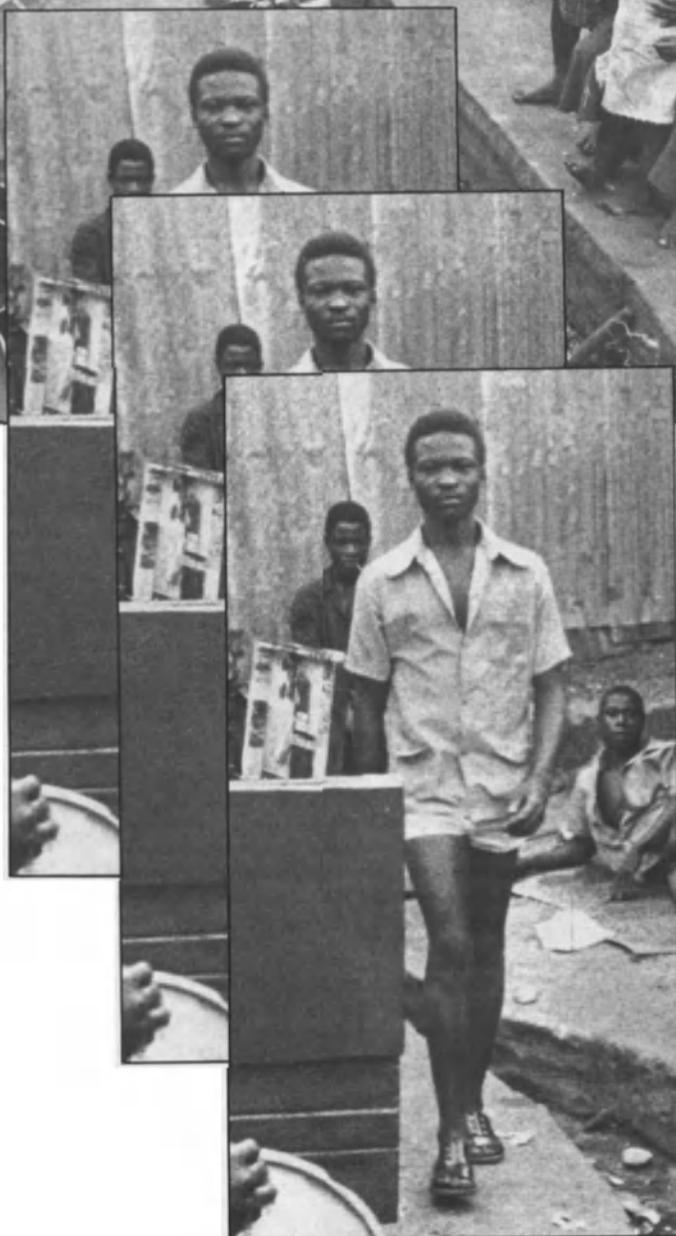


Photo Soren Johansson © Pressens Bild, Stockholm

...à la réalité de l'individu

« La société moderne est issue de la colonisation et se caractérise par un certain nombre de traits : économie de marché, division du travail complexe et organique, accroissement démographique, apparition de centres urbains, constitution d'entités politiques nationales... La jeunesse africaine moderne est inadaptée — en fait et psychologiquement — à la société... Le groupement social dans lequel évolue le jeune est devenu moins large, la parenté ayant cessé d'avoir les dimensions qui étaient les siennes... Ce rétrécissement du champ social s'accompagne d'un processus d'individuation. L'individu devient une réalité sociologique. »



intervient dans des secteurs limités tels que l'enseignement (général ou technique) et, depuis quelque temps, essaie de donner une formation extra-scolaire. La situation de l'enseignement étant ce qu'elle est, un grand nombre de jeunes se trouvent sans aucune formation professionnelle.

En effet, sont laissés pour compte les non-scolarisés, tous ceux qui ont été éliminés par les sélections successives ou qui ont dû abandonner l'école pour une raison ou pour une autre. Ces jeunes, sans formation professionnelle, viennent constituer avec des adultes la masse des sans-emploi.

Le chômage des jeunes, en particulier, a préoccupé les responsables. Et cela d'autant plus qu'il a un certain nombre de causes et de conséquences telles que l'exode rural. « La première révélation du chômage vint non pas des statistiques mais de l'apparition dans les villes de gens manifestement désœuvrés. Ils arrivaient en nombre croissant et vivaient dans des bidonvilles... »

L'exode rural est dû, entre autres choses, à l'absence de rentabilité du travail agricole et à son caractère saisonnier. Il est provoqué par l'absence de terres. Les migrants se rendent en ville pour gagner de l'argent. L'importance de l'argent dans les sociétés africaines modernes a été soulignée. La monétarisation de l'économie incite à aller chercher l'argent où il se trouve, c'est-à-dire principalement en milieu urbain. Ici, l'exode a un certain nombre de conséquences en milieu urbain telles que — pour n'en citer qu'une seule — le vagabondage, encore que cette notion ne soit pas toujours adéquate. En effet, peut-on toujours qualifier de vaga-

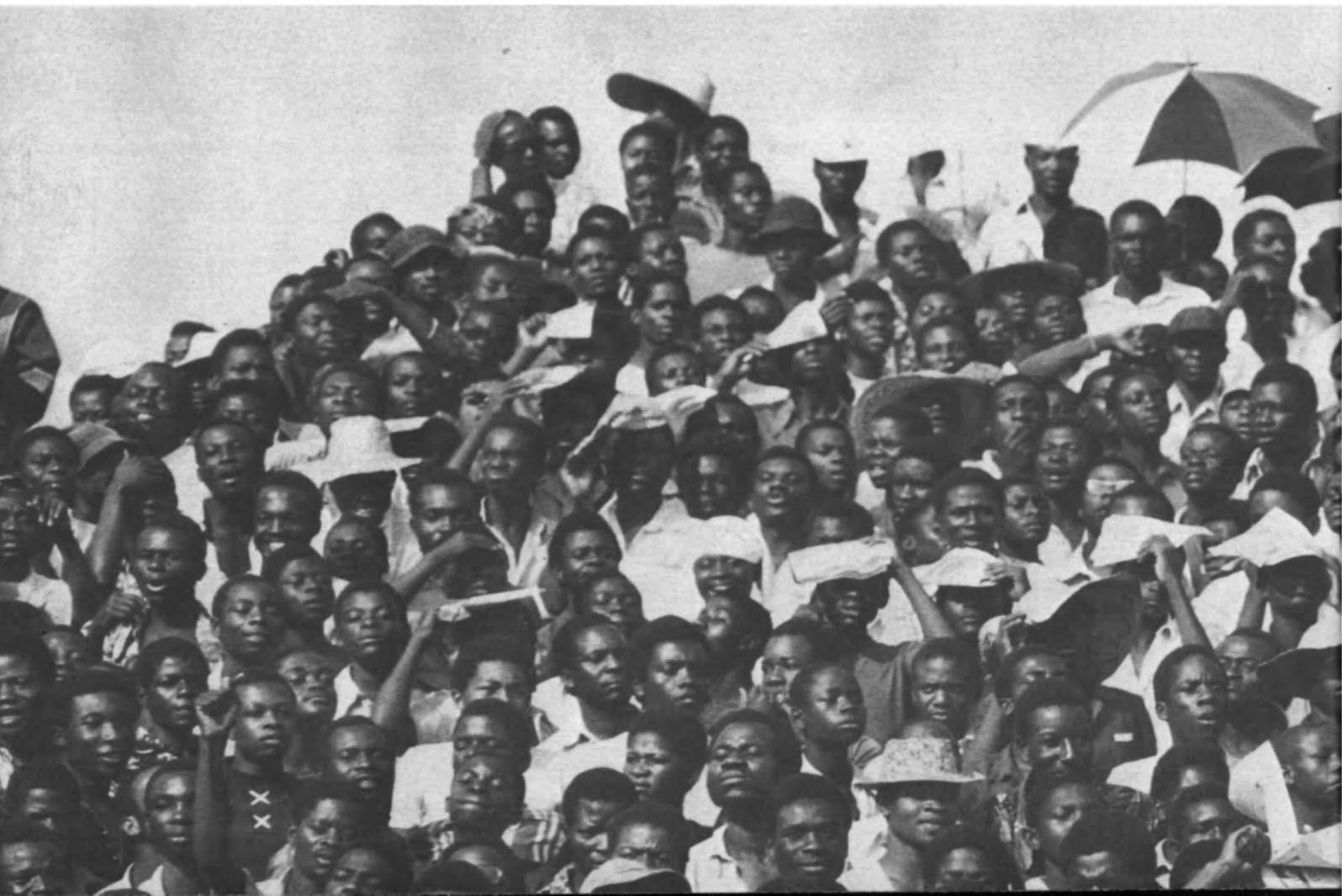
bondage certains faits africains qui sont présentés comme tels ? Le vagabondage semble relatif et fonction du contexte culturel. La notion semble, en effet, problématique si l'on prend en considération la situation de ces jeunes qui, venus chercher en ville le possible, se débrouillent dans une économie de la débrouillardise. Le sous-développement conduit en effet à faire flèche de tout bois et à faire apparaître comme métiers des occupations qui, non seulement ne le sont pas dans d'autres univers culturels, mais encore n'y existent pas. Ainsi, de ces jeunes « Madame sacoché », « Madame-je-garde-ta-voiture », des jeunes vendeurs de papier journal, des cireurs, qu'on trouve dans beaucoup de sociétés africaines. Autant de « professions » qui n'existent d'ailleurs pas que chez les jeunes.

L'accent a été mis sur le fait que ceux qui partent sont en rupture de communauté. Cette affirmation ne correspond pas toujours à la réalité. En effet, ceux qui partent — les jeunes en particulier — sont délégués par la communauté. La migration est alors organisée comme cela arrivait souvent dans la société traditionnelle. Les jeunes ont d'autant plus de raisons de partir qu'ils se rendent compte que la faiblesse de la rentabilité de l'agriculture ne leur permet pas toujours de satisfaire leurs besoins. Des besoins nouveaux sont entrés dans les campagnes comme dans les villes. Il est à prévoir que l'exode rural se maintiendra dans les années à venir et sera même amplifié par la crise économique.

Dans une société, les besoins sont fonction de l'évolution historique et culturelle.

Dans le cas de l'Afrique, les jeunes de la société moderne ne peuvent pas avoir les mêmes besoins que leurs parents à leur âge. Ils aspirent à certaines formes de consommation que leur offre la société moderne. Ils connaissent également une situation que leurs parents, par la force des choses, ne pouvaient connaître : l'ennui. Il ne se passe rien d'essentiel à la campagne comme à la ville, à la campagne encore moins qu'à la ville. La jeunesse ne se sent pas engagée dans un « grand dessein », dans une mobilisation générale. De plus, la société moderne ayant perdu le sens de la fête, les jeunes ne s'amuse plus d'une manière essentielle.

Ce que les jeunes viennent chercher en ville, c'est une possibilité d'être. L'esprit magique se combine ici à l'esprit d'aventure. On va en ville parce qu'il pourrait se passer quelque chose qui, de toutes façons, ne se passe pas à la campagne. La migration est donc un mode d'accomplissement de la liberté. Elle l'est d'autant plus que le jeune ne peut plus s'enraciner surtout lorsqu'il a été introduit tant soit peu par l'école à un univers culturel moderne auquel il ne lui est plus possible de s'identifier totalement. Il ne lui est plus possible, non plus, de s'identifier complètement à ses parents mais il leur est néanmoins attaché affectivement. Très souvent, lorsque des jeunes sont interrogés sur leurs parents, ils répondent que ce sont de « braves gens » qui font des sacrifices considérables et qui travaillent pour rien. Ils leur reprochent également, ce qui montre à quel point ils assument mal leur situation, d'accepter leur condition. Les professions des parents ne sont plus considérées



comme prestigieuses et, d'une manière générale, les jeunes se désintéressent des activités manuelles.

Autrement dit, un élément très important de l'intégration sociale, qui fonctionnait normalement dans la société traditionnelle, n'est plus en mesure de le faire. Les jeunes ne pouvant s'identifier à leurs parents sont confrontés parfois à des problèmes d'autorité. Ils reprochent souvent aux adultes de ne plus avoir d'autorité, de ne plus savoir éduquer ; bref, de ne plus les prendre en charge comme ils le voudraient. Comment faire pour que les parents retrouvent leur autorité et que les jeunes ne refusent plus d'exercer des métiers manuels ? De plus en plus on va assister dans l'avenir au divorce entre la situation des parents et les aspirations des jeunes, surtout dans les couches populaires paysannes et citadines. Et, malheureusement, la crise de l'autorité dans les sociétés modernes débouche souvent sur la délinquance.

Les délinquants se trouvent généralement dans une situation familiale anormale. Le simple passage de la campagne à la ville ne crée pas automatiquement la délinquance ; tout dépend des « structures d'accueil ». Dans la plupart des cas, les délinquants se trouvent dans une situation de vide social, en particulier familial. Il arrive que les jeunes délinquants eux-mêmes, regrettant leur action, avancent qu'ils n'ont eu personne pour les « conseiller », ce qui montre l'importance de l'autorité de référence et du problème de l'identification. Les jeunes délinquants auraient aimé être tenus et reprochent souvent à un parent, qui se

trouve à leurs yeux dans une situation de faiblesse, de ne pas l'avoir fait. Le désir de dépendance, qui reste actuellement encore une valeur culturelle, est considérable chez les jeunes Africains. C'est dans ce cadre que les parents leur apparaissent comme des gens qui n'éduquent plus. Il faut entendre par là qu'ils ne savent plus comment s'imposer à leurs enfants.

Très souvent, les jeunes se tournent vers l'Etat et lui demandent ce qu'il ne peut offrir. Il en est de même d'ailleurs des parents qui continuent à avoir le réflexe de la société traditionnelle en voulant confier à l'Etat — en l'occurrence la police — des enfants qu'ils ont des difficultés à contrôler. L'Etat, pour sa part, n'intervient souvent que lorsque le délit a été consommé pour pratiquer une répression-redressement. Cette intervention « après coup » de l'Etat témoigne des difficultés de la société africaine moderne. La famille n'est pas relayée dans ses fonctions de socialisation par des organismes de la société globale. La société moderne ne prend pas en charge, ou prend mal en charge, les jeunes qui, devant ce vide, se referment sur eux-mêmes et essaient de trouver leurs propres solutions. Il faut souligner que le vide social ira en s'intensifiant et que, de plus en plus, les jeunes se tournent vers eux-mêmes pour le combler.

Ici se pose le problème de l'intégration psychologique par la conscience d'appartenir à une nation : *la conscience nationale*. La société traditionnelle avait réussi, par une référence constante à l'histoire du groupe, à créer une conscience d'appartenance commune, un enracinement dans les valeurs per-

manentes et l'acceptation des buts de la société. La société moderne n'est pas tout à fait en mesure, malgré les efforts tentés, de créer et de maintenir une conscience minimale d'appartenance à un ensemble commun, en raison des clivages idéologiques et politiques. Aux difficultés énoncées, il convient d'ajouter celles qui tiennent aux différences ethniques et tribales, qui, bien qu'elles aient été parfois exagérées, constituent une réalité. La jeunesse africaine moderne est donc souvent privée d'une dimension importante dans la formation de sa personnalité sociale et culturelle : la possibilité d'identification au groupe et à ses valeurs communes.

En Afrique, l'Etat qui, comme on l'a souvent montré, a précédé la nation a la tâche historique de créer la conscience nationale. Cette conscience nationale est inséparable de la conscience de l'africanité politique : elles sont dialectiquement liées. L'intégration de la jeunesse suppose, ici encore, que les sociétés africaines modernes trouvent les moyens adéquats de lui donner l'idée de son « africanité », dans laquelle les valeurs culturelles entrent pour une bonne part.

La tâche sur ce plan sera d'autant plus facile que la jeunesse africaine, malgré toutes les difficultés soulignées, n'est pas dans une situation d'aliénation irrémédiable. Ce qui est frappant, dans le cas africain, et qu'il convient de souligner, c'est la résistance de la tradition. La société africaine traditionnelle est encore présente, elle a une force de conservation et par conséquent de récupération extraordinaire.

Boubakar Ly



Photo Georg Gerster © Rapho, Paris

« La société moderne n'est pas tout à fait en mesure, malgré les efforts tentés, de créer et de maintenir une conscience minimale d'appartenance à un ensemble commun, en raison des clivages idéologiques et politiques. La jeunesse africaine moderne est donc souvent privée d'une dimension importante dans la formation de sa personnalité sociale et culturelle : la possibilité d'identification au groupe et à ses valeurs communes. En Afrique, l'Etat qui, comme on l'a souvent montré, a précédé la nation, a la tâche historique de créer la conscience nationale. »

LATITUDES ET LONGITUDES

Le prix Unesco de l'Education pour la paix décerné pour la première fois

Mme Helena Kekkonen, éducatrice d'adultes en Finlande, et l'Organisation mondiale du mouvement scout ont reçu conjointement le Prix Unesco de l'éducation pour la paix, d'un montant de 60 000 dollars, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 1^{er} octobre au Siège de l'Unesco, à Paris. Ce prix a été créé en 1980 par le Conseil exécutif de l'Unesco, grâce à un don d'un million de dollars de la Japan Shipbuilding Industry Foundation. Lors de la remise du prix, le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow, a souligné l'urgence nécessaire de sensibiliser l'opinion publique et de mobiliser les consciences en faveur d'une paix qui doit être établie « sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » selon les principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'Unesco.

Le prix Nobel de la paix

Le Prix Nobel de la Paix 1981 a été attribué au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en reconnaissance de l'œuvre accomplie au service du « nombre immense et croissant de réfugiés » dans le monde. C'est la deuxième fois que le HCNUR reçoit ce prix. La première fois, il lui fut décerné en 1954 pour ses efforts de réinstallation des réfugiés européens après la Seconde Guerre mondiale. Sous la direction du Haut Commissaire, Poul Hartling, le HCNUR assiste actuellement quelque dix millions de réfugiés ou de personnes déplacées dans le monde.

Le fonds à la mémoire de Julian Huxley

Un fonds Julian Huxley a été créé en hommage à la vie et à l'œuvre de l'éminent savant anglais qui fut le premier Directeur général de l'Unesco. Sir Julian Huxley (1887 - 1975) ne s'intéressa pas seulement à la science mais aussi aux problèmes pratiques du développement humain, notamment par ses travaux de précurseur en matière de conservation de la nature et du contrôle de la population. Un de ses dons les plus remarquables était sa capacité à rendre accessibles au profane les questions scientifiques les plus complexes. Si les fonds nécessaires sont réunis, le Balliol College de Oxford (où étudia Huxley) et la Royal Society du Royaume Uni sont disposés à créer une « Bourse de recherches scientifiques Julian Huxley » pour stimuler les études des sciences biologiques ou humaines, en particulier dans les domaines qui l'intéressaient le plus, comme l'évolution, la génétique, la population, l'éthologie et l'écologie. Il faudra au moins 100 000 livres sterling pour doter convenablement cette bourse qui sera ouverte aux hommes et femmes de tous les pays et dont les bénéficiaires pourront passer trois ans au Balliol College. Les personnes qui désirent apporter leur contribution au Fonds Julian Huxley peuvent envoyer leurs dons à : Peter G. Roberts, Esq. The Bursar, Balliol College, Oxford, U.K.

La première Journée mondiale de l'alimentation

Les représentants des Etats membres de l'Unesco, les organisations internationales et les associations françaises liées au développement et à la lutte contre la faim observent la première Journée mondiale de l'alimentation, au Siège de l'Unesco à Paris, le 16 octobre, jour du 36^e anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La Journée mondiale de l'alimentation, qui sera célébrée chaque année à cette date, a été décidée par l'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence de la FAO pour sensibiliser l'opinion aux problèmes alimentaires mondiaux et fournir l'occasion à tous ceux qui se sentent concernés de renouveler leur engagement dans la lutte contre la faim dans le monde. Les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les écoles, les communautés et les médias de nombreux pays marquent la Journée mondiale de l'alimentation par toute une gamme de manifestations et d'activités variées. Le matériel éducatif se rattachant à cette Journée pourra être obtenu gratuitement au Secrétariat de la Journée mondiale de l'alimentation, FAO, Via delle Terme de Caracalla, 00100 Rome, Italie.

L'ABC du droit d'auteur

L'Unesco vient de publier un petit livre qui explique, de façon accessible au profane, diverses questions relatives au droit d'auteur. Cet ouvrage, *L'ABC du droit d'auteur* (qui sera publié en français à la fin de l'année, en arabe et en espagnol ultérieurement) offre une rétrospective de l'histoire du droit d'auteur, souligne les différentes conceptions des législations nationales et analyse les droits moraux et économiques des auteurs, la propriété et le transfert du droit d'auteur, la durée de la protection, les violations et recours. Un chapitre spécial est consacré à la dimension internationale de la protection du droit d'auteur, en particulier la Convention universelle administrée par l'Unesco. L'ouvrage se termine par un chapitre sur le droit d'auteur dans les pays en développement.

Les Trophées du Fair Play

Le célèbre footballeur italien Giacinto Facchetti, 94 fois international et 70 fois capitaine de l'équipe nationale de son pays, et Sir Stanley Rous (Grande-Bretagne) qui a été, durant de longues années, président de la Fédération internationale de football association, ont reçu les trophées du Fair Play Pierre de Coubertin au titre de 1980 au cours d'une cérémonie organisée au Siège de l'Unesco à Paris le 6 octobre. Des diplômes d'honneur ont été décernés à cinq autres sportifs : Fernande Schmit, spécialiste de cross country, du Luxembourg ; Stefan Branth et Gert Petterson (Suède), coureurs de fond ; Stanislas Olszewski, champion de moto cross polonais, et Georgi Sinko (Hongrie), coureur de cross country. Un diplôme d'honneur fut aussi attribué à Guru Hanuman, l'ancien champion de lutte indien.

Prix d'alphabétisation

Des prix internationaux destinés à récompenser des travaux méritoires dans le domaine de l'alphabétisation ont été attribués récemment à des éducateurs de Cuba, de l'Inde et de l'Angola. Le prix Nadejda Kroupskaia 1981, patronné par l'URSS, a été récemment décerné à la Fédération des femmes cubaines pour sa participation active à la campagne d'alphabétisation massive menée à Cuba. Le prix de l'Association internationale pour la lecture est allé au Département de l'éducation des adultes de l'Etat de Bihar (Inde), dont le programme a entraîné la création de 8 000 centres regroupant 240 000 participants. Le prix Noma a été gagné par la Commission nationale d'alphabétisation de la République populaire d'Angola, grâce à laquelle plus de 500 000 personnes ont été alphabétisées simultanément en portugais et dans l'une des six langues nationales. Lors de la cérémonie de remise des prix, durant la célébration de la 15^e Journée internationale de l'alphabétisation qui a eu lieu le 8 septembre au Siège de l'Unesco à Paris, le Directeur Général de l'Organisation, M. Amadou-Mahtar M'Bow, a souligné que si le pourcentage mondial des analphabètes a baissé, leur nombre absolu a continué d'augmenter : ils étaient 742 millions en 1970, ils sont aujourd'hui plus de 800 millions. Si les tendances actuelles se maintiennent, a indiqué M. M'Bow, il y aura plus d'un milliard d'analphabètes à la fin du siècle.

LECTURES

Le mal développement en Amérique Latine

par René Dumont et M.-F. Mottin
Ed. du Seuil, Paris 1981

La Chine d'hier à aujourd'hui

Sous la direction d'Arnold Toynbee
Ed. Elsevier, Paris 1981

Les Pays les plus pauvres. Quelle coopération pour quel développement ?

Sous la direction de Gabriel Mignot
Institut français des Relations Internationales 1981

L'Afrique Fantôme

par Michel Leiris
Ed. Gallimard, réimpression, 1981

Anthologie Africaine d'expression française

Vo.1 Le roman et la nouvelle
par Jacques Chevrier
Ed. Hatier, 1981

Enfants de Migrants

par Hervé Beauchesne et José Esposito
Puf 1981

Comptes, mécomptes, décomptes

Au service de la pédagogie : une institution (1940-1980)
par Joseph Majault
Casterman, 1980

Un
livre-clé

Où en sont les jeunes aujourd'hui ?
Sont-ils différents de leurs aînés de 68 ?
Comment réagissent-ils
devant la crise économique mondiale ?

la jeunesse des années 80

384 pages
60 F

Face aux défis de l'histoire

Les différents visages des jeunes - Leurs difficultés - Leurs aspirations :
en Afrique, Amérique latine, Amérique du Nord, Pays arabes, Asie du Sud-Est, Europe.

Les Presses de l'Unesco

Pour vous abonner ou vous réabonner et commander d'autres publications de l'Unesco

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste. Les paiements des abonnements peuvent être effectués auprès de chaque agent de vente qui est à même de communiquer le montant du prix de l'abonnement en monnaie locale.

ALBANIE. N. Sh Botimeve Naim Frasherj, Tirana. — **ALGÉRIE.** Institut pédagogique national, 11, rue Ali Haddad, Alger, Société nationale d'édition et diffusion (SNED), 3 bd Zirout Youcef, Alger. — **RÉP. FÉD. D'ALLEMAGNE.** Le Courrier de l'Unesco (allemand, anglais, français, espagnol) Mr Herbert Baum Deutscher Unesco-Kuner Vertrieb Besatzstrasse 57 5300 BONN 3. Autres publications : S Karger GmbH, Karger Buchhandlung, Angerhofstr. 9, Postfach 2, D-8034 Germering/München. Pour les cartes scientifiques seulement. Geo Center Postfach 800830 Stuttgart 80 — **RÉP. DÉM. ALLEMANDE.** Buchhaus Leipzig, Postfach, 140, Leipzig. Internationale Buchhandlungen, en R.D.A. — **ARGENTINE.** Libreria El Correo de la Unesco EDILYR S R L Tucumán 1685 1050 Buenos Aires — **AUTRICHE.** Buchhandlung Gerold and Co Graben 31 A-1011 Wien. — **BELGIQUE.** Ag. pour les publications de l'Unesco et pour l'édition française du "Courrier" : Jean de Lannoy, 202, Avenue du Roi, 1060 Bruxelles, CCP 000-0070823-13 Edition néerlandaise seulement : N.V. Handelsmaatschappij Keesing, Keesinglaan 2-18, 210000 Deurne-Antwerpen — **RÉP. POP. DU BÉNIN.** Librairie nationale, B.P. 294 Porto Novo. — **BRÉSIL.** Fundação Getúlio Vargas, Editora-Divisão de Vendas, Caixa Postal 9 052-ZC-02, Praia de Botafogo, 188 Rio de Janeiro RJ — **BULGARIE.** Hemus, Kantora Literatura, bd Rousky 6, Sofia. — **CAMÉROUN.** Le secrétaire général de la Commission nationale de la République unie du Cameroun pour l'Unesco, B.P. N° 1600, Yaoundé. — **CANADA.** Editions Renouf Limitée, 2182, rue Ste Catherine Ouest, Montréal, Que H3H IM7. — **CHILI.** Libreria La Biblioteca Alejandro, 1667 Casilla, 5602 Santiago 2 — **CHINE.** China National Publications Import and Export Corporation, P.O. Box 88, Beijing — **COLOMBIE.** Cruz del Sur Calle 22 n° 6-32, Instituto Colombiano de Cultura, Carrera 3A n° 18/24 Bogota. — **RÉP. POP. DU CONGO.** Librairie populaire B.P. 493 Brazzaville; Commission nationale congolaise pour l'Unesco, B.P. 577, Brazzaville — **CÔTE-D'IVOIRE.** Centre d'édition et de diffusion africaines. B.P. 4541. Abidjan-Plateau. — **DANEMARK.** Munksgaard export and subscription service 35 Norre Sogade 1370 Copenhagen K. — **ÉGYPTE (RÉP. ARABE D').** National Centre for Unesco Publications, N° 1, Talaat Harb Street, Tahrir Square, Le Caire — **ESPAGNE.**

MUNDI-PRENSA Libros S.A., Castelló 37, Madrid 1, Ediciones LIBER, Apartado 17, Magdalena 8, Ondárroa (Viscaya), DONAIRE, Aptdo de Correos 341, La Coruna, Libreria Al-Andalus, Roldana, 1 y 3, Sevilla 4. Libreria CASTELLS, Ronda Universidad 13, Barcelona 7; Editorial Fenicia, Cantelejas, 7 "Riefrio", Puerta de Hierro, Madrid 35 — **ÉTATS-UNIS.** Unipub. 345, Park Avenue South, New York, N.Y. 10010. — **FINLANDE.** Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 1, 00100 Helsinki. — **FRANCE.** Librairie Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris, C.C.P. 12.598 48 — **GRÈCE.** Libraires internationales. — **RÉP. POP. REV. DE GUINÉE.** Commission nationale guinéenne pour l'Unesco, B.P. 964, Conakry. — **HAÏTI.** Librairie A la Caravelle, 26, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince. — **HAUTE-VOLTA.** Lib. Attie B.P. 64, Ouagadougou. — **LIBRAIRIE Catholique « Jeunesse d'Afrique »** Ouagadougou. — **HONGRIE.** Akadémiai Könyvesbolt, Váci U 22, Budapest V., A K.V. Könyvtárosok Boltja Népköztasasag utja 16, Budapest VI — **INDE.** Orient Longman Ltd : Kamani Marg, Ballard Estate, Bombay 400 038 ; 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13 ; 36a Anna Salai, Mount Road, Madras 2. B-3/7 Asaf Ali Road, Nouvelle-Delhi 1, 80/1 Mahatma Gandhi Road, Bangalore-560001, 3-5-820 Hyderguda, Hyderabad-500001. Publications Section, Ministry of Education and Social Welfare, 511, C-Wing, Shastri Bhavan, Nouvelle-Delhi-110001 ; Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, Calcutta 700016 ; Scindia House, Nouvelle-Delhi 110001. — **IRAN.** Commission nationale iranienne pour l'Unesco, av. Franchah Chomali N° 300 ; B.P. 1533, Téhéran ; Khazarzmi Publishing and Distribution Co., 28 Vessal Shirazi St, Enghélab Avenue, P.O. Box 314/1486, Téhéran. — **IRLANDE.** The Educational Co. of Ir. Ltd, Ballymount Road Walkinstown, Dublin 12 — **ISRAËL.** Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores : 35, Allenby Road et 48, Nachlat Benjamin Street, Tel-Aviv ; 9 Shlomzion Hamalka Street, Jérusalem. — **ITALIE.** Licosca (Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A.) via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence. — **JAPON.** Eastern Book Service Shuhwa Toranomon 3 Bldg, 23-6 Toranomon 3-chome, Minato-ku, Tokyo 105 — **LIBAN.** Librairie Antonine, A. Naouf et Frères ; B.P. 656, Beyrouth. — **LUXEMBOURG.** Librairie Paul Bruck, 22, Grande-Rue, Luxembourg — **MADAGASCAR.** Toutes les publications : Commission nationale de la Rép. dém. de Madagascar pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Tananarive. — **MALAISIE.** University of Malaya Co-operative Bookshop, Kuala Lumpur 22-11 — **MALI.** Librairie populaire du Mali, B.P. 28, Bamako. — **MAROC.** Librairie « Aux belles images », 282, avenue Mohammed-V, Rabat, C.C.P. 88-74. « Courrier de l'Unesco » : pour les membres du corps enseignant : Commission nationale marocaine pour l'Unesco 19, rue Oqba, B.P. 420, Agdal, Rabat (C.C.P. 324-45). — **MARTINIQUE.** Librairie « Au Bouf' Mich », 1, rue Perronn, et 66, av. du Parquet, 972, Fort-de-France — **MAURICE.** Nalanda Co. Ltd., 30, Bourbon Street, Port-Louis. — **MEXIQUE.** SABS, Servicios a Bibliotecas, S.A., Insurgentes Sur N° 1032-401, México 12. Libreria El Correo de la Unesco,

Actipán 66, Colonia del Valle, México 12 DF — **MONACO.** British Library, 30, boulevard des Moulins, Monte-Carlo. — **MOZAMBIQUE.** Instituto Nacional do livro e do Disco (INLD), Avenida 24 de Julho, 1921 r/c e 1° andar, Maputo. — **NIGER.** Librairie Mauclet, B.P. 868, Niamey. — **NORVÈGE.** Toutes les publications : Johan Grundt Tanum (Booksellers), Karl Johans gate 41/43, Oslo 1. Pour le « Courrier » seulement : A.S. Narvens Litteraturjeneste, Box 6125 Oslo 6. — **PAKISTAN.** Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-i-azam, Box 729 Lahore 3 — **PARAGUAY.** Agencia de diarios y revistas, Sra. Nelly de García Astillero, Pte Franco N° 580 Asunción. — **PAYS-BAS.** « Unesco Koerier » (Edition néerlandaise seulement) Keesing Boeken B.V., Postbus 1118, 1000 B C Amsterdam. Agent pour les autres éditions et toutes les publications de l'Unesco : N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9. 's-Gravenhage — **POLONÉ.** ORPAN-import Palac Kultury, 00-901 Varsovie, Arsl-Polona-Ruch, Krakowskie-Przedmiescie N° 7, 00-068 Varsovie. — **PORTUGAL.** Dias & Andrade Ltda. Livraria Portugal, rua do Carmo, 70, Lisbonne. — **ROUMANIE.** ILEXIM, Romlibri, Str. Biserica Armei N° 5-7, P.O.B. 134-135, Bucarest. Abonnements aux périodiques : Rompresfilatelia calea Victoriei 29, Bucarest. — **ROYAUME-UNI.** H.M. Stationery Office P O Box 569, Londres S E.1 — **SÉNÉGAL.** La Maison du Livre, 13, av. Roume, B.P. 20-60, Dakar, Librairie Clairafrique, B.P. 2005, Dakar, Librairie « Le Sénégal » B.P. 1954, Dakar. — **SEYCHELLES.** New Service Ltd, Kingsgate House, P.O. Box 131, Mahé. — **SUÈDE.** Toutes les publications : A/B C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Regeringsgatan, 12, Box 16356, 103-27 Stockholm, 16. Pour le « Courrier » seulement : Svenska FN-Förbundet, Skolgrund 2, Box 150-50, S-10465 Stockholm-Postgiron 184692. — **SUISSE.** Toutes publications. Europa Verlag, 5, Ramistrasse, Zurich, C.C.P. 80-23383. Librairie Payot, 6, Rue Grenus, 1211, Genève 11. C.C.P. : 12 236. — **SYRIE.** Librairie Sayegh Immeuble Diab, rue du Parlement, B.P. 704, Damas. — **TCHÉCOSLOVAQUIE.** S.N.T.L., Spalena 51, Prague 1 (Exposition permanente) ; Zahracni Literatura, 11 Soukenicka, Prague 1. Pour la Slovaquie seulement : Alfa Verlag Publishers, Hurbanovo nam 6, 893 31 Bratislava. — **TOGO.** Librairie Evangélique, B.P. 1164, Lomé, Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé, Librairie Moderne, B.P. 777, Lomé. — **TRINIDAD ET TOBAGO.** Commission Nationale pour l'Unesco, 18 Alexander Street, St. Clair, Trinidad, W.I. — **TUNISIE.** Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis. — **TURQUIE.** Haset Kitapevi A.S., Istiklal Caddesi, N° 469, Posta Kutusu 219, Beyoglu, Istanbul. — **U.R.S.S.** Mejdunarodnaya Kniga, Moscou, G-200 — **URUGUAY.** Edilyr Uruaguaya, S.A. Libreria Losada, Maldonado, 1092, Colonia 1340, Montevideo. — **YUGOSLAVIE.** Jugoslovenska Knjiga, Trg Republike 5/8, P.O.B. 36, 11-001 Belgrade. Drzavna Zaloza Slovenije, Titova C 25, P.O.B. 50, 61-000 Ljubljana. — **RÉP. DU ZAIRE.** La librairie, Institut national d'études politiques, B.P. 2307, Kinshasa. Commission nationale de la Rép. du Zaire pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Kinshasa.

La jeunesse africaine des années 80
(voir article page 28)

